

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION HÉRAULT



Photo : Jacques Vanel

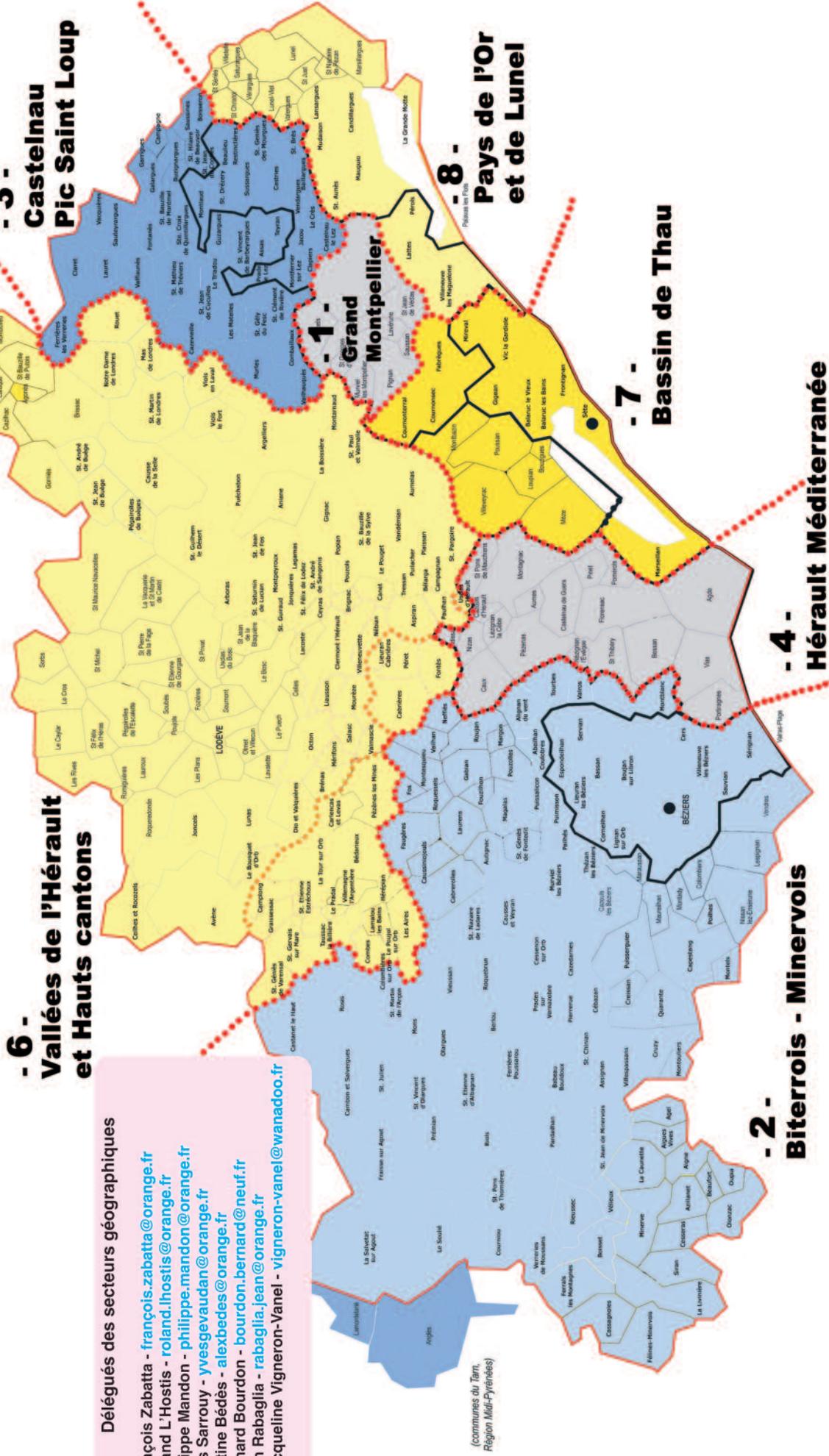
Sur la scène du KIASMA, de Castelnau-le-Lez, le 30 juin 2019, l'ensemble des lauréats des prix du Civisme, de l'Éducation à la citoyenneté et de l'Engagement citoyen attribués par l'Association nationale des membres l'ordre national du Mérite de l'Hérault, en présence de M. Philippe Nuchot, sous-préfet, M. Michel Lebon, président national, Mme Véronique Gerones-Troadec, IA - DAASEN adjointe, des élus du département, M. le général d'armée (2S) Elrick Irastorza, dignitaire, président du comité du centenaire 14/18, des représentants du SDIS 34, de l'UDSP de l'Hérault, des membres des ordres nationaux, des chefs d'établissement scolaire, des enseignants, des formateurs et des familles.

JUIN 2019

Limites géographiques des secteurs de l'A.N.M.O.N.M.

Section de l'Hérault

avril 2019



Délégués des secteurs géographiques

- 1 - François Zabatta - françois.zabatta@orange.fr
- 2 - Roland L'Hostis - roland.lhostis@orange.fr
- 3 - Philippe Mandon - philippe.mandon@orange.fr
- 4 - Yves Sarrouy - yvesgevaudan@orange.fr
- 6 - Martine Bédés - alexbedes@orange.fr
- 7 - Bernard Bourdon - bourdon.bernard@neuf.fr
- 8 - Jean Rabaglia - rabaglia.jean@orange.fr
- 11 - Jacqueline Vignerot-Vanel - vignerot-vanel@wanadoo.fr

(communes du Terr.
Région Midi-Pyrénées)

— Limite de département
- - - - - Limite d'arrondissement

Le mot du président



Chers compagnons,

J'ai participé avec bonheur aux remises des prix nationaux de l'Éducation citoyenne à l'occasion du congrès de l'ANMONM le 20 juin dernier à Nîmes.

J'ai écouté avec grand intérêt les comptes rendus des travaux qui se sont tenus à ce même congrès sur le thème « *Pour la jeunesse, au cœur de nos valeurs* ».

J'ai organisé avec un grand plaisir ce 30 juin dernier, avec les membres de la section de l'Hérault, la remise des prix du Civisme, de l'Éducation à la citoyenneté et de l'Engagement citoyen 2018-2019.

J'ai suivi attentivement la conférence de Mme Anne-Lucie Wack, présidente de la Conférence des Grandes Écoles « *Engagement et impact sociétal des Grandes Écoles* » qui s'est tenue à l'occasion de l'assemblée générale de la section de l'Hérault à SupAgro Montpellier ce 12 avril dernier.

Il ressort, de ces remises de prix, de ces travaux et conférences que l'accélération des grandes transitions environnementales, sociétales, climatiques, numériques, depuis les trente dernières années, ont bouleversé notre société.

L'effacement de la famille, l'arrivée du numérique dans tous les aspects de la vie, l'économie sociale et solidaire, les questions de justice et d'équité ou les valeurs environnementales et le réveil écologique, nécessitent un ajustement régulier de nos systèmes éducatifs menés à tous les niveaux par les établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

L'ANMONM avec ses Compagnons, dont les mérites distingués ont été reconnus dans la grande diversité des strates professionnelles et associatives de notre pays, doit tenir son rôle d'accompagnateur de ces grands mouvements sociétaux à travers les nombreuses conventions signées avec les institutions nationales ou directement avec les collectivités locales.

Ainsi, nous devons nous tenir à la croisée des chemins avec notre jeunesse, notre « cœur de cible », qui aspire à un mieux vivre ensemble, à pouvoir croire à son avenir et son devenir dans un monde où l'ouverture sociale, le handicap, la diversité, l'égalité hommes-femmes et le développement durable sont des chantiers à ciel ouvert.

Je sais que je peux compter sur vous, en vous assurant de mon indéfectible soutien, recevez l'expression de mon plus cordial et amical dévouement.

Yvan Marcou

Administrateur national
Président départemental

Sommaire

P. 2 - Comité d'honneur - **P. 3** - Anne-Lucie Wack, membre d'honneur - **P. 4** - Nos compagnons
P. 5 - Compagnons à l'honneur - **P. 6** - Organigramme - **P. 7 à 18** - Assemblée générale statutaire de la section de l'Hérault - **P. 19** - Conférence Anne-Lucie Wack - **P. 20 et 21** - Remerciements
P. 22 - Congrès national de Nîmes - **P. 23 à 26** - Remise des prix départementaux
P. 27 et 29 - Maison d'éducation de la Légion d'honneur - **P. 30 à 33** - Vie des secteurs géographiques
P. 34 - Ours.

Le comité d'honneur



Mme Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS Rétinite France.



Président d'honneur
M. Pierre Pouëssel
Préfet de l'Hérault.



Mme Béatrice Gille
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités.



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale.



Général d'armée (2S) Elrick Irastorza
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre
ancien membre
du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



M. Robert Ménard
Maire de Béziers.



M. le Professeur François-Bernard Michel
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France
Médecin, poète, écrivain.



M. Philippe Saurel
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole.



Mme Anne-Lucie Wack
Directrice générale de Montpellier SupAgro
Présidente de la Conférence des Grandes Écoles

Anne-Lucie WACK rejoint le comité d'honneur

**Directrice Générale de Montpellier SupAgro
et Présidente de la Conférence des Grandes Écoles**



Anne-Lucie Wack

Anne-Lucie Wack est directrice générale de Montpellier SupAgro (EPSCP-Grand Établissement d'enseignement supérieur agronomique, www.supagro.fr) depuis septembre 2013, renouvelée pour un deuxième mandat à compter du 1er septembre 2018.

Elle est également, depuis juin 2015, présidente de la Conférence des Grandes Écoles (CGE, www.cge.asso.fr), qui regroupe plus de 220 grandes écoles membres (écoles d'ingénieurs, management, sciences po, architecture, création, communication, journalisme, écoles vétérinaires et de santé).

De 1988 à 2013, Anne-Lucie Wack a occupé différentes fonctions dans la recherche et la coopération scientifique internationale :

- De 1988 à 2007 au Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) successivement comme directrice d'unités de recherche, directrice du programme agro-alimentaire du Cirad, chef du projet stratégique du Cirad à 10 ans ; puis au sein d'Agropolis International, en charge du projet de réorganisation de ce pôle ;
- De 2007 à 2013 elle a monté, mis en place et dirigé la Fondation de Coopération Scientifique Agropolis Fondation ainsi que son réseau scientifique de 1^{er} rang mondial dans le domaine agronomique, labellisé par le gouvernement comme Réseau Thématique de Recherche Avancée, puis comme Laboratoire d'Excellence (Labex Agro, 1300 cadres scientifiques, 36 unités de recherche - l'un des trois plus gros Labex au plan national).

Anne-Lucie Wack a été impliquée dans de nombreuses instances de réflexion, pilotage, évaluation, ou financement au plan national et international (agences, fondations, fonds de coopération). Elle a notamment été membre du comité de pilotage national des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2012, et du Comité pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (StraNES) en 2014-2015. Elle est membre du conseil d'administration de l'INRA et de l'IRD. Elle a présidé le conseil d'administration de l'école d'architecture de Montpellier de mars 2015 à octobre 2018.

Anne-Lucie Wack est ingénieure générale des Ponts, des Eaux et des Forêts ; ingénieure de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon ; ingénieure du Génie Rural, des Eaux et des Forêts ; titulaire d'un DEA, d'un doctorat et d'une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) de l'Université de Montpellier. Elle a suivi une formation complémentaire en management général et finances à l'INSEAD (International Executive Programme). Elle a fait partie de la première promotion de l'IHEST (Institut des Hautes Études pour la Science et la Technologie).

Anne-Lucie Wack est chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, commandeur du Mérite agricole et chevalier des Arts et des Lettres. Elle est membre de l'Académie des Technologies et de l'Académie d'Agriculture.



Montpellier SupAgro

Nos compagnons:

Nominations mai 2019

Mme Colette ARNARDI - Béziers
Mme Brigitte BLIN - Montpellier
Mme Fatila EL MOUMNI - Montpellier

M. Jean-Baptiste FERRACCI - Montferrier-sur-Lez
Mme Marie-Hélène ROUX-DARPHIN - Montpellier
Mme Souas SEBBAR - Montpellier

Avec nos félicitations, nous les invitons à rejoindre les compagnons de notre association.

Bienvenue aux nouveaux adhérents

soit 19 compagnons depuis le 1er janvier 2019

M. Alex BEDES - Fozières
M. Didier BIBARD - Béziers
M. Hocine BOUDJEMAA - Saint-Pons
Mme Mireille BOURTAYRE - La-Grande-Motte
Mme Maria CIAZINSKI - Le-Cap-d'Agde
M. Michel COMBEAU - Marsillargues
Mme Lucie CZTERNASTEK - Lattes
M. Marc DUPUIS - Le-Grau-du-Roi
M. Vincent FUENTES - Montbazin
Mme Danielle GAREN - La-Grande-Motte

M. Raoul GENEVIEVE - Saint-Jean-de-Vedas
M. Michel GRAS - Teyran
M. Philippe PANNETIER - Espondeilhan
M. Michel PETIT - Saint-Mathieu-de-Trévières
M. Jean-François POULAIN - Assas
Mme Catherine RASIGADE - Caux
M. Patrick SIGAL - Manduel
Mme Christiane THEVENON - Villeneuve-les-Magelone
M. Jacques VANEL - Assas

Gardons en mémoire ceux qui nous ont quittés

depuis le 1er janvier 2019

M. René VITTOZ - Lunel
M. Roger NOUZAREDE - Villeneuve-les-Maguelone
M. André APOLLIS - Palavas-les-Flots

M. Christian OLIVIERI - Montpellier
M. Jean COMPAN - Montpellier
M. Georges THURON - Castelnau-le-Lez



À noter sur votre agenda
la traditionnelle soirée de gala de
« La Bleue »
se tiendra

le samedi 12 octobre 2019
dans les salons
du Pasino de La Grande Motte



Nos compagnons à l'honneur



Le colonel (R) Gérard Verdanet
a été fait officier de l'ordre national du Mérite
le 18 juin 2019
par le général d'armée (2S) Elrick Irastorza



M. Mathieu Grégory, directeur des territoires et de la mer
a été fait chevalier de l'ordre national du Mérite
le 30 janvier 2019
par M. Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault



M. Michel Gras, artisan boucher-traiteur
a été fait chevalier de l'ordre national du Mérite
le 19 mars 2019
par le professeur Henri Pujol



Mme Patricia Moreau, professeure des écoles,
a été faite chevalier de l'ordre national du Mérite
le 6 juillet 2019
par Yvan Marcou, président départemental, administrateur national



Mme Colette Arnardi, ancien membre du CDAC de l'Hérault
a été faite chevalier de l'ordre national du Mérite
le 2 juillet 2019
par M. Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault



Le général d'armée (2S) Elrick Irastorza
président de la Commission du Centenaire de la Grande Guerre
a reçu la médaille de Citoyen d'honneur le 31 janvier 2019
par M. Philippe Saurel maire de la ville de Montpellier,
président de Montpellier Méditerranée Métropole



Remise des insignes et des diplômes de porte-drapeau par M. Alain David, directeur départemental de l'ONAC-VG de l'Hérault
à M. Roland L'Hostis - 20 ans de service, M. Armand Albert - 5 ans de service, M. Jacques Darricarrere - 3 ans de service
le 29 janvier 2019 à Saint-Jean-de-Védas en présence de M. Jean-François Paintrand, représentant Mme le maire de la commune.



Organigramme de la section de l'Hérault

suite à l'élection de l'assemblée générale 12 avril 2019,
à la réunion du conseil d'administration du 12 avril 2019
et à la réunion du conseil d'administration du 4 juin 2019

Président honoraire
Pierre MAINCENT

Membres élus au conseil d'administration = 14 :

Bureau :

Yvan MARCOU - président - administrateur national

Jacqueline VIGNERON-VANEL - vice-présidente - secrétaire générale
- Déléguée des membres hors département (11)

Martine BÉDÈS - Vice-présidente - trésorière

- Présidente de la commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP

- Déléguée du secteur Vallées de l'Hérault-Hauts cantons (6)

Marie FRANCALANCI - Vice-présidente - chargée des grandes manifestations

Bernard BOURDON - Vice-président - déléguée du Bassin de Thau (7)

François ZABATTA - Vice-président - délégué du secteur grand Montpellier (1)

Comité de section :

Maurice ANDRÉ - Co-délégué du secteur Biterrois-Minervois (2)

Marie-Hélène DELON

Bernard JOUBERT - Délégué AMOPA et SMLH

Philippe MANDON - Délégué du secteur Castelnaud - Pic Saint-Loup (3)

Cyril MARCHAL - Conseiller Jeunes sapeurs pompiers (JSP)

Michel MIFDSUD - Coordinateur ONAC-VG et associations liées

Roger PASTOR - Conseiller commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP

Jean RABAGLIA - Délégué du secteur Pays de l'Or et de Lunel (8)

Membres associés :

Alex BEDES - Conseiller Jeunes sapeurs pompiers (JSP)

Marie-Nina CASPAR-CHOUGUI - Conseillère auprès de la trésorière, faisant fonction de trésorière adjointe

Jean DEMACON - Conseiller

Thierry LEFEBVRE - Conseiller et animateur des grandes manifestations

Roland L'HOSTIS - Délégué du secteur Biterrois-Minervois (2)

Frédéric MUNOZ - Porte drapeau départemental

Yves SARROUY - Délégué du secteur Hérault-Méditerranée (4)

Pierre VAN CRAENENBROECK - Conseiller

Porte-drapeaux des secteurs géographiques = 7 :

Frédéric MUNOZ - (1) - **Michel LATORRE** (2) - **Jacques DARRICARRERE** (3)

Michèle CIAZINSKI (4) - **Lucas GUIRAUD** (6) - **Gérard BERTIN** (7) - **Armand ALBERT** (8)

Membres de la commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP :

Membre de droit : Yvan Marcou

Présidente : Martine Bédès

Membres : seront présentés à la prochaine réunion de la commission.

Membres de la commission grandes manifestations :

Membre de droit : Yvan Marcou

Présidente : Marie Francalanci

Membres : Thierry Lefebvre - Jean-Claude Salvador

N.B. : plus de détail : www.section34.anmonm.com - rubrique « Le comité départemental ».

Assemblée générale de la section de l'Hérault

Montpellier SupAgro le 12 avril 2019



Yvan Marcou, président départemental.

La 43^e assemblée générale statutaire de la section de l'Hérault s'est tenue le 12 avril 2019 dans l'amphithéâtre de Montpellier SupAgro.

Remerciant pour son accueil Mme Anne-Lucie Wack, directrice générale de Montpellier SupAgro, Yvan Marcou, président de la section de l'Hérault, en excusant l'absence du président national, salue la présence du président de la section de l'Aude, Gérard Lamilhau, du président de la section du Gard, Patrick Sandevour et de la section des Pyrénées-Orientales, Gérard Isern.

Une centaine de compagnons et amis ont répondu présents, dont les membres du comité d'honneur ainsi que le président de l'AMOPA avec les représentants de la SMLH et des présidents des associations patriotiques et associées.

Les travaux de cette assemblée générale sont ouverts, après avoir observé une minute de silence en mémoire des compagnons qui nous ont quittés au cours de l'année 2018, en y joignant les militaires, les policiers et sapeurs-pompiers morts en service, avec une pensée particulière pour le médecin principal Marc Laycuras, mort pour la France au Mali dans cette période. La Marseillaise chantée a capella a parachevé cet instant de recueillement.

L'ordre du jour approuvé, les enregistrements pour le vote étant fermés, l'assemblée désigne Mme Marie Francalanci, comme présidente du bureau de vote avec deux assesseurs.

Dans un premier temps Yvan Marcou, administrateur national présente les activités les plus significatives qui se sont déroulées au niveau national.

Le 16 juin 2018 à Paris, s'est tenue à l'École militaire l'assemblée générale statutaire de l'ANMONM, en présence du général d'armée Benoît Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite, avec l'élection d'un nouveau conseil d'administration.



Michel Lebon, président national et le général d'armée Benoît Puga.

À l'occasion de cette manifestation s'est déroulée la remise des prix nationaux de l'Éducation citoyenne suivi de la signature d'une convention nationale avec le service militaire adapté.

En soirée, les participants se sont rendus sur les Champs Élysées au pied de la stèle du général de Gaulle pour un dépôt de gerbe.

C'est le 3 décembre 2018 à Paris, date anniversaire de la création de l'ONM, après une réunion des présidents des sections, que s'est tenue la remise des prix nationaux du civisme et de l'engagement citoyen dans les salons de la mairie du 5^e arrondissement, poursuivie en soirée par le traditionnel ravivage de la Flamme par les lauréats.



Ravivage de la Flamme par les lauréats.

Les rencontres intersections se sont multipliées dans l'hexagone afin de permettre aux membres de leurs bureaux d'échanger leurs expériences. C'est dans ce cadre que les sections du Languedoc-Roussillon se sont retrouvées à La-Grande-Motte le 27 juin 2019.



La-Grande-Motte le 27 juin 2019

Il est précisé que le site internet de la section de l'Hérault www.section34.anmonm.com est ouvert au grand public et il dispose d'un espace protégé mis à la disposition de ses membres. Dans cet espace, accessible par identifiant et mot de passe remis individuellement, on peut y trouver en particulier l'annuaire de la section et surtout une fiche personnelle de chaque adhérent qui lui permet de télécharger son attestation fiscale de l'année. Pour les autres sans adresses mail, ce document est transmis par La Poste.

Rapport d'activité



Jacqueline Vigneron-Vanel, vice-présidente, secrétaire générale

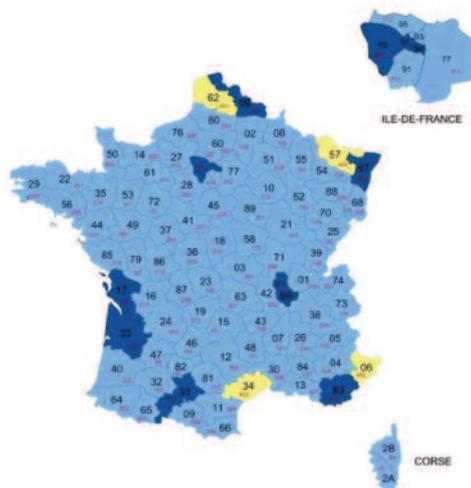
C'est un plaisir de prendre la parole pour pouvoir exprimer votre activité au sein de notre section. Notre association est une association nationale et les différentes sections, plus de 130 qui la composent, ont pour mission de réaliser les objectifs que l'ANMONM s'est donnée.

Mais avant de rappeler ces objectifs :

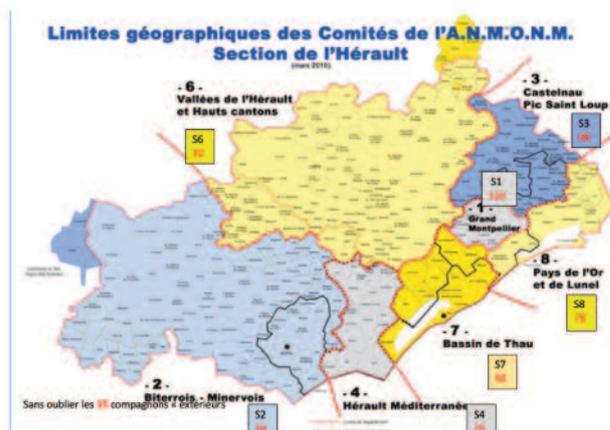
- qui sommes-nous pour pouvoir agir ?
- quels sont les objectifs de nos activités ?
- quels sont les moyens pour les réaliser ?
- quelles sont nos réalisations, nos implications ?

Qui sommes-nous ?

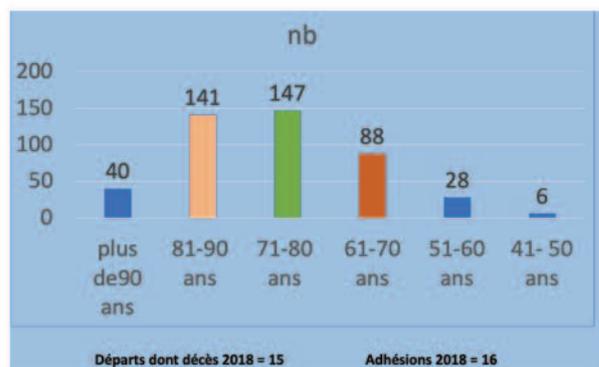
Nous sommes 454 dans notre section avec une répartition dans 6 secteurs héraultais auxquels s'ajoute le secteur 11 des adhérents 34, domiciliés hors département. Le secteur 1 a un effectif important qui représente 60 % de notre effectif et le descriptif donné dans Bleu de France de décembre 2018 page 5 a peu évolué.



- Section avec nombre de compagnons supérieurs à celui de l'Hérault
- Section avec nombre de compagnons équivalents à celui de l'Hérault
- Section avec nombre de compagnons inférieurs à celui de l'Hérault



Nous sommes des bénévoles et ainsi, nous pouvons comprendre que nous sommes plus nombreux après 60 ans quand l'âge de la retraite a sonné dirions-nous. Néanmoins, nous sollicitons le dynamisme reconnu de nos jeunes décorés pour nous aider dans nos ambitions.



Nos objectifs

Les objectifs que nous nous sommes donnés, Partager, Aider, Transmettre à la Jeunesse, Représenter, impliquent les moyens pour les réaliser.

Quels sont-ils ?

où notre activité déjà reconnue dans notre vie professionnelle ou sociale, s'exprime au sein de l'ANMONM par nos objectifs

Partager,
des expériences, des compétences, des contacts de haut niveau...

Transmettre,
à la jeunesse, à nos enfants... les valeurs de notre Ordre national qui sont les nôtres... avec notre devise : « Honneur - Solidarité - Mémoire » et la règle des « 3 C » : Citoyenneté - Civisme - Civilité.

Aider,
ceux qui en ont besoin dans l'Association et à l'extérieur de celle-ci.

Représenter,
nos valeurs dans notre société première mission...

qui reposent sur nos valeurs fondatrices
La Citoyenneté - Le Civisme - La Civilité
La Solidarité
Le Devoir de Mémoire

2
2

Nos moyens : 1° partie

Nos réunions pour partager nos compétences

Partager, Le comité départemental les réunions trimestrielles
notre réflexion lors des réunions au sein de l'ANMONM 34

Clémence de Lamoignon, d'auvergne@43.com

Mercredi 31 janvier 2018 : Mairie d'Assas, Salle du conseil
Avec nos remerciements à Monsieur le maire Jacques GRAU pour le prêt de la salle du conseil

Mercredi 6 avril 2018 : La Pyramide, 10, rue de la Bordelaise 34 110 Frontignan ;

Mercredi 5 septembre 2018 : Maison des Combattants, 34 970
Avec nos remerciements à Serge Le Cloirec président de l'association des Anciens Combattants de Lattes et à Jean RABAGLIA pour le prêt de la salle

Mercredi 14 novembre 2018 : Salle Abric 34 470 Pérols, avec nos remerciements à Jean-Marc LEIENDECKERS, adjoint au maire pour le prêt de la salle

4

Partager, *Notre réflexion lors des réunions au sein de l'ANMONM 34*

La 42^{ème} assemblée générale de la section de l'Hérault s'est tenue le samedi 21 avril 2018 à partir de 09h30 dans les locaux de l'Institut Saint Pierre, 371 avenue de Tréville de Maguelonne à Palavas-les-Flots 34250, qui nous a reçus dans le cadre de sa 100^{ème} année de sa création



42^{ème} assemblée générale de la section de l'Hérault

2
5

Partager, *dans un moment d'échanges amicaux lors de notre soirée de gala*

La commission Grandes Manifestations
Présidente Marie FRANCALANCI



Soirée de gala au Casino de La-Grande-Motte le 13 octobre 2018

2
6

L'implication des délégués de secteur

On ne peut pas nier l'importance des délégués de secteur qui organisent conférences, visites dans un partage d'initiatives culturelles et amicales profitables à tous.

Partager, *des expériences, des compétences,*

Dans le rôle de délégué de secteur géographique



Limites géographiques des Comités de P.A.N.M.O.N.M. Section de l'Hérault

Secteur 6
Yvan MARCOU

Secteur 2
Roland L'HOSTIS

Secteur 4
Dominique ANTONMATTEI

Secteur 7
Bernard BOURDON

Secteur 3
Philippe MANDON

Secteur 8
Jean RABAGLIA

Secteur 1
François ZABATTA

2
7

Quelques exemples puisés dans la News Letter

Secteur 2

- 13 juin remise du prix de la Résistance
- 19 juin conférence « L'aéronautique navale »
- 22 août anniversaire de la libération de Béziers
- 27 septembre passation du drapeau officielle
- 1 novembre participation fête de la Toussaint...

Secteur 1

- 24 janvier échange de vœux avec l'AMOPA (Bernard JOUBERT)
- 27 février visite du musée de la pharmacie
- 20 mars visite du musée Languedocien et conférence
- 16 mai visite de l'aquarium et du planétarium
- 9 juin participation au méchoui de la SMLH
- 15 septembre remise décoration ONM
- 29 septembre remise décoration ONM
- 18 décembre remise prix universitaire rectorat
- ...

Secteur 6

- 12 janvier vœux maire de Lodève
- 20 janvier échange de vœux
- 7 juillet rencontre avec la présidente d'Occitanie Carole DELGA et le président du conseil départemental Kléber MEQUIDA
- ...

Secteur 3

- 5 février échange de vœux St Mathieu de Trévières
- 14 février conférence sur l'ordre des Templiers à Assas
- 12 juin journée sur l'Ordre du Temple histoire, visite ferme templière Vendargues
- 8 mars conférence « Les Oubliées de la Grande Guerre (Renée Gorlier) Assas
- ...

Secteur 7

- 28 mars : escale à Sète, visite de l'Hermione
- 11 décembre repas de Noël et remise de médailles au CFA de Sète
- ...

Secteur 8

- 8 janvier échange de vœux Palavas
- 12 janvier échange de vœux Mauguio
- 2 février passation de commandement centre de secours La Grande Motte
- ...

2
8

Partager, *Par la communication*

- La revue semestrielle Bleu de France
- La News Letter hebdomadaire
- Le site départemental avec la mise en ligne des compte-rendus cf courriel d'Yvan
- L'envoi de cartes d'anniversaire
- La remise solennelle des prix de l'Education à la citoyenneté, du civisme, de l'engagement citoyen avec article presse
- Les courriers aux différentes instances de notre département ,communautés de communes, gendarmerie, SDIS, rectorat



2

2^{ème} partie

Commission Civisme et Citoyenneté pour la jeunesse
Martine BEDES

Commission Devoir de Mémoire
Renée GORLIER

3^{ème} partie

Commission Entraide et solidarité
Marie-Hélène DELON
Renée GORLIER soutien « Un avenir ensemble »
Les délégués de secteur

3

Dans le rôle de délégué de secteur géographique

Aider,
ceux qui en ont besoin dans l'Association et à l'extérieur de celle-ci.

- Les visites aux anciens (40 par exemple dans le secteur 1)
- L'offre d'une boîte de chocolats lors de la nouvelle année
- Sans oublier le stylo personnalisé ANMONM section Hérault

Aider,

Dans la gestion de l'association, par une proximité favorable à l'écoute des compagnons et une meilleure approche de leurs éventuelles difficultés rencontrées.

3

4^{ème} partie

Quels sont les moyens pour représenter l'ANMONM 34

dans le département



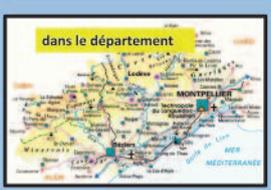
Représenter,
nos valeurs dans notre société première mission...

au national



4^{ème} partie

Représenter,
nos valeurs dans notre société est votre première mission...



En participant

- aux cérémonies officielles de l'ANMONM
- aux commémorations
- aux cérémonies officielles dans le département

3

C'est ici le moment de souligner l'investissement de nos porte-drapeaux et de les remercier vivement. C'est une fierté de voir dans les cérémonies officielles le drapeau fièrement hissé de notre association et d'attester de notre présence dans la société. Merci à vous.

Représenter,
nos valeurs dans notre société est votre première mission...

En participant aux cérémonies officielles de l'ANMONM



Gala	13-oct	La Gd Motte
Commémoration de la création de l'ONM	08-déc	Montpellier
Inauguration du parvis de l'ONM	22-sept	Lattes
Commémoration décès général de Gaulle	27-oct	Pignan
Passation de drapeau officielle	27-sept	Béziers
	15-sept	Montpellier
Remise de décoration	06-oct	Lansargues
	16-oct	Castelnau

3

Et nous n'oublions pas le devoir de Mémoire.
On ne peut s'empêcher de vous retransmettre sur ces documents la liste de la présence de l'ANMONM, sans doute encore incomplète, présence mathématiquement journalière.

Représenter,
Les porte-drapeaux

Frédéric MUNOZ, porte-drapeau départemental présent dans plus de 70 manifestations pour le secteur 1 et pour la section de l'Hérault



Avec une remise de médaille et diplôme pour - Roland L'HOSTIS, 21 représentations pour le secteur 2 25 ans de service,

- Armand ALBERT, pour le secteur 7 - 5 ans de service,

- Jacques DARRICARRERE pour le secteur 3 - 3 ans de service, 17 représentations

Sans oublier

Robert GIBELOT (4), Lucas GUIRAUD (6), Gerard BERTIN (7),



Représenter,
nos valeurs dans notre société est votre première mission...

En participant aux commémorations, Devoir de Mémoire

Une participation au Devoir de mémoire en hommage aux

- victimes et héros de la déportation
- policiers morts pour la France
- drame des Harkis, et autres formations supplétives dans nos différents secteurs
- résistants de la guerre 40/45
- combattants de la guerre d'Indochine
- morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie
- plongeurs de la Marine Nationale
- démineurs tombés en service commandé
- victimes de la traite et de l'esclavage
- victimes des crimes racistes
- victimes de la Shoah (YOM HASHOAH)

Cf Bleu de France déc 2018 et les News Letters

Représenter,
nos valeurs dans notre société est votre première mission...

Quelques exemples relevés dans la News Letter, transmis par les compagnons (1)

Cérémonie	Date	Lieu
Commemoration en mémoire aux soldats morts pour la France	24/01/2018	Béziers
Journée nationale hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et Tunisie	19/03/2018	Sète
Journée nationale hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et Tunisie	19/03/2018	Lodève
Hommage à un poilu Jean Argilliers	26/03/2018	Les Matelles
Journée nationale hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et Tunisie	19/03/2018	Montpellier
Cérémonie TOM HASHOAH	12/04/2018	Montpellier
Journée des victimes et des héros de la déportation	24/04/2018	Béziers
Journée nationale de la déportation	29/04/2018	Montpellier
Elèves CM1 monuments aux Morts	04/05/2018	Vendargues
Commemoration du combat de Camerone	07/05/2018	Béziers
Armistice 8 mai 1945	08/05/2018	Montpellier
Armistice 8 mai 1945	08/05/2018	Vendargues
Armistice 8 mai 1945	08/05/2018	Lodève
Armistice 8 mai 1945	08/05/2018	Béziers
Commemoration de la 13ème journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions	10/05/2018	Montpellier
Cérémonie en hommage aux policiers morts pour la France	15/05/2018	Montpellier
Journée nationale de la résistance	27/05/2018	Montpellier
Journée nationale de la Résistance	27/05/2018	Béziers

3

Représenter,
nos valeurs dans notre société est votre première mission...

Quelques exemples relevés dans la News Letter, transmis par les compagnons (2)

Cérémonie	Date	Lieu
Commemoration de la guerre d'Indochine	08/05/2018	Béziers
Commemoration de la guerre d'Indochine	08/05/2018	Mtp
Appel historique du 18 juin	18/06/2018	Béziers
Appel historique du 18 juin	18/06/2018	Mtp
Anniversaire du bombardement du 5 juillet	05/07/2018	Béziers
Cérémonie à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français	16/07/2018	Mtp
Débarquement des alliés en Provence	15/08/2018	Béziers
Débarquement des alliés en Provence	15/08/2018	Agde
Libération de Béziers	22/08/2018	Béziers
74 ème anniversaire Libération de Montpellier	26/08/2018	Mtp
Journée de commémoration en hommage aux plongeurs de la Marine Nationale - le commando Hubert	01/09/2018	Cerbère
Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives	25/09/2018	Mtp
Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives	25/09/2018	Béziers
Inauguration Espace du Souvenir Français	29/09/2018	Roqueredonde
Hommage aux Morts pour la France; stèle pour les morts d'Outre-Mer	02/11/2018	Mauguio
Dépôt de gerbes à la faculté de droit	09/11/2018	Nîmes
Inauguration du Centenaire de l'Armistice de 1918	09/11/2018	St André de Sangonis

3

8

Représenter,
nos valeurs dans notre société est votre première mission...

Quelques exemples

- relevés dans la News Letter,
- transmis par les compagnons (3)

Cérémonie	Date	Lieu
Inauguration du Centenaire de l'Armistice de 1918	09/11/2018	St André de Sangonis
Armistice du 11 novembre	11/11/2018	Assas
Armistice du 11 novembre 1918	11/11/2018	Mtp
Pose de la première pierre du Jardin des Héros		
Inauguration de la stèle Arnaud Beltrame		
Rassemblement 100 drapeaux	11/11/2018	Lodève
Armistice du 11 novembre 1918	11/11/2018	Vendargues
Armistice du 11 novembre 1918	11/11/2018	Béziers
Cérémonie en hommage à Pierre Coutou et aux démineurs tombés en service commandé	04/12/2018	Villeneuve les Maguelone
Fin de la guerre d'Algérie	05/12/2018	Vendargues
Journée nationale aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie	05/12/2018	Béziers

Cf Bleu de France déc 2018 et les News Letters

3
9

Notre représentation s'inscrit également dans des cérémonies officielles de la gendarmerie, du monde combattant, du service départemental d'incendie et de secours et autres exemples d'associations reconnues.

Représenter,
Participer

Aux cérémonies officielles
à l'initiative de la gendarmerie,

Congrès UNPRG	16-févr	Cap d'Agde
Hommage au colonel Beltrame	26-mars	Lattes
Obsèques colonel RENNERT	26-sept	Mireval
Prise de commandement	05-sept	Pézenas
Prise de commandement	02-oct	Pézenas
Prise de commandement	02-oct	Brignac
Prise de commandement	08-oct	Servian/Roujan
Prise de commandement	16-oct	Mèze
Cérémonies de la Sainte Geneviève	07-nov	Montpellier

Représenter,
Participer

Aux cérémonies officielles
à l'initiative du SDIS

passation de commandement	06-févr	La Gd Motte
passation de commandement	16-févr	Gigean
remise de la fourragère aux SP de l'Hérault	17-mars	Montpellier
passation de commandement	01-juin	St Pons de Thomières
remise médailles JSP	16-juin	Sérignan
journée nationale Sapeurs-Pompiers		
remise de la LH colonel Florès	10-juil	Vailhauquès
Hommage à Jérémie BEIER	10-août	Gabian
passation de commandement	17-août	Gignac
passation de commandement	18-oct	Siran
passation de commandement	26-oct	Balaruc lesBains
inauguration de la nouvelle caserne	15-sept	Cassagnoles

Représenter,
Participer

Aux cérémonies
Quelques exemples
À l'initiative

Ministère		
Inauguration musée	06-juil	Lodève
Préfecture		
Réunion préparatoire aux cérémonies commémoratives	11-juin	Montpellier
Région Département		
Rencontre avec Mme DELGA M. MESQUIDA	07-juil	Lodève
Communes		
Echanges de voeux	08-janv	Palavas
	12-janv	Mauguio
	13-janv	Gignac
	18-janv	La Grande Motte
	18-janv	Lodève
	20-janv	Saint Félix de Lodez
	...	
participation défilés	14-juil	les secteurs

4
5

À l'extérieur et en présence d'Yvan Marcou pour les représentations officielle de l'ANMONM.

Notre président n'a pas souhaité que je mette ses déplacements pour ainsi dire journaliers. Nous le remercions pour son investissement quotidien en mettant à l'honneur notre association, que ce soit à Paris, en région Occitane, à Montpellier, dans les communes et instances héraultaises et bien sûr derrière son ordinateur pour relayer nos démarches.

Merci beaucoup Yvan pour tout ce travail si constructif.

Représenter,
Participer

Par la participation du président de l'ANMONM 34
Quelques exemples

<ul style="list-style-type: none"> aux institutions et aux cérémonies nationales, aux réunions dans d'autres départements 	ONAVG, commission solidarité	18-janv	Mtp
		15-mars	Mtp
		26-avr	Mtp
		21-juin	Mtp
		13-sept	Mtp
		15-oct	Mtp
		15-nov	Mtp
	AG section 66	25-janv	Rivesaltes
	AG section 11	17-mars	Carcassonne
	AG section 30	07-avr	Nîmes
	CA national	5,6 fév	Paris
	CCI nationale	12-mars	Paris
		05-avr	Paris
	Commission nationale communication	15,16 mai	Paris
		27-avr	Paris

4
6

Le rapport d'activité présenté par Jacqueline Vignerou-Vanel a été approuvé à l'unanimité.

Montpellier SupAgro



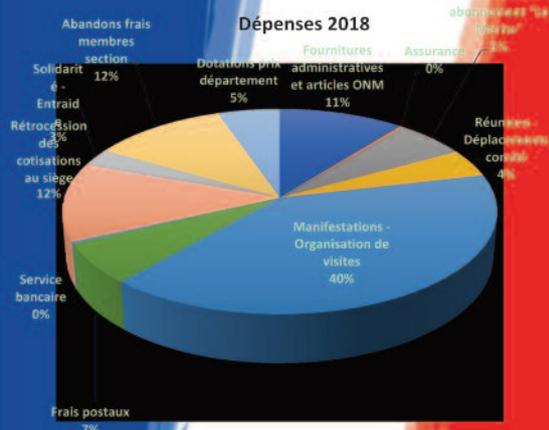
Le campus historique de Montpellier SupAgro se transforme pour répondre aux nouveaux besoins de la formation, qui nécessitent des lieux ouverts, partagés et connectés. Ces changements se font en respectant la très grande qualité environnementale du campus, et en maintenant la cohérence entre les différents sites de l'établissement.

Le campus historique de Montpellier SupAgro est partagé avec le Centre Inra Occitanie Montpellier. Ce campus urbain est un écrin de verdure, dont un des éléments les plus visibles est un vaste vignoble emblématique d'un des thèmes identitaires de Montpellier SupAgro. Il dispose également de vastes installations sportives, largement utilisées par ses étudiants et usagers.

Rapport financier

Dépenses 2018

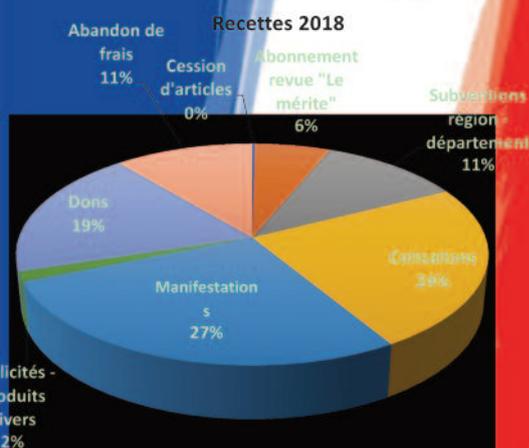
Fournitures administratives	4 242
Assurance	115
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 400
Réunions Déplacements comité	1 743
Manifestations Organisations visites	16 031
Frais postaux	2 579
Service bancaire	117
Rétrocession cotisations siège	4 899
Solidarité - Entraide	1 121
Abandons de frais membres section	4 552
Dotations prix département	2 100
TOTAL	39 899



48

Recettes 2018

Cession d'articles	87
Abonnement revue « Le Mérite »	2 480
Subventions région - département	4 650
Cotisations	9 855
Manifestations	11 295
Publicités – Produits divers	592
Dons	7 770
Abandons de frais membres section	4 552
TOTAL	41 281



Défaut de prélèvement de près de 20 % des cotisations en 2018.
 Résultat de l'exercice 2018 = + 1 383 €
 Total actif au 31 décembre 2018 = + 5 099 €

49

Prévisionnel dépenses 2019

Fournitures administratives	4 000
Assurance	120
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 500
Réunions Déplacements comité	1 500
Manifestations Organisations visites	16 000
Frais postaux	2 500
Service bancaire	120
Rétrocession cotisations siège (90%)	6 075
Solidarité - Entraide	2 135
Abandons de frais membres section	4 000
Dotations prix département	1 500
TOTAL	40 450



50

Prévisionnel recettes 2019

Cession d'articles	100
Abonnement revue « Le Mérite »	2 500
Subventions région - département	4 500
Cotisations (90%)	12 150
Manifestations	10 000
Publicités – Produits divers	200
Dons	7 000
Abandons de frais membres section	4 000
TOTAL	40 450



51

Objectif 2019 tendre vers 90 % du paiement des cotisations

NB: La cotisation 2019 pour la section de l'Hérault d'un montant de 34 € coûte à l'adhérent 11,56 € avec l'avantage de la réduction d'impôts de 66 %.

Le rapport financier présenté par Marie-Hélène Delon, trésorière, a été approuvé à l'unanimité.

Commission Civisme Education à la citoyenneté Engagement citoyen

La commission s'adresse aux jeunes générations pour promouvoir et valoriser les comportements civiques et citoyens, les engagements, les initiatives exemplaires, solidaires, pour un mieux vivre ensemble.

Les objectifs

- Rechercher des actions de citoyenneté, des actes de civisme et d'engagement citoyen réalisés par des jeunes, exemplaires dans la mise en oeuvre des valeurs républicaines;
- Les citer en exemple;
- Les récompenser en décernant des prix chaque année aux acteurs les plus méritants à titre individuel ou collectif: le prix du civisme pour la jeunesse, le prix de l'éducation à la citoyenneté et le prix de l'engagement citoyen;
- Oeuvrer pour développer ce type d'actions.



Martine Bédès, vice-présidente, présidente de la commission, Civisme, Éducation à la Citoyenneté, Engagement citoyen.

Depuis 2017, le nombre d'établissements de l'Hérault impliqués dans des actions d'éducation à la citoyenneté progresse de manière significative.

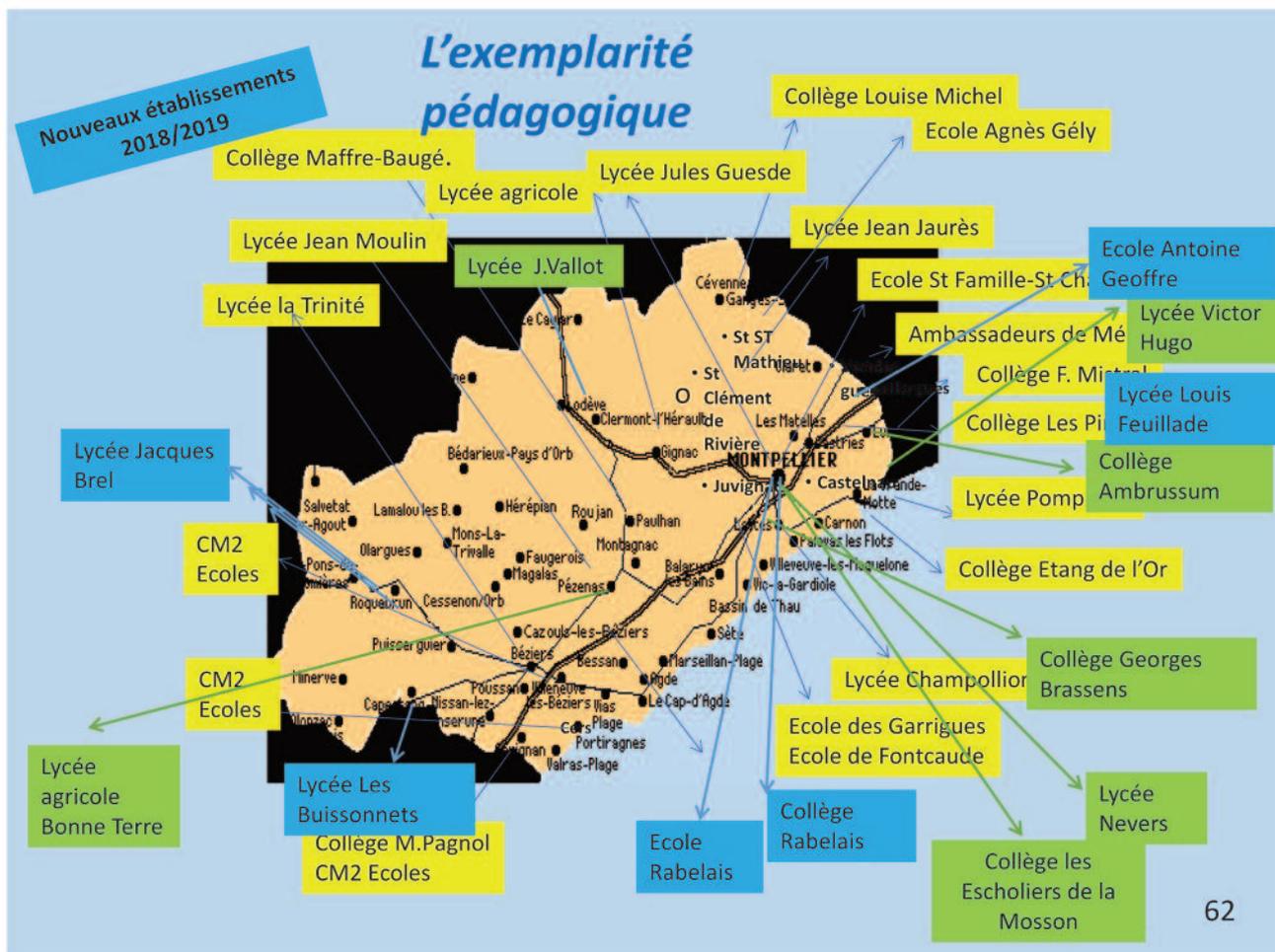
Grâce au service de communication du Rectorat que nous remercions, il nous a été possible de consulter le dossier presse du Midi Libre et compléter la carte ci-dessous.

2017

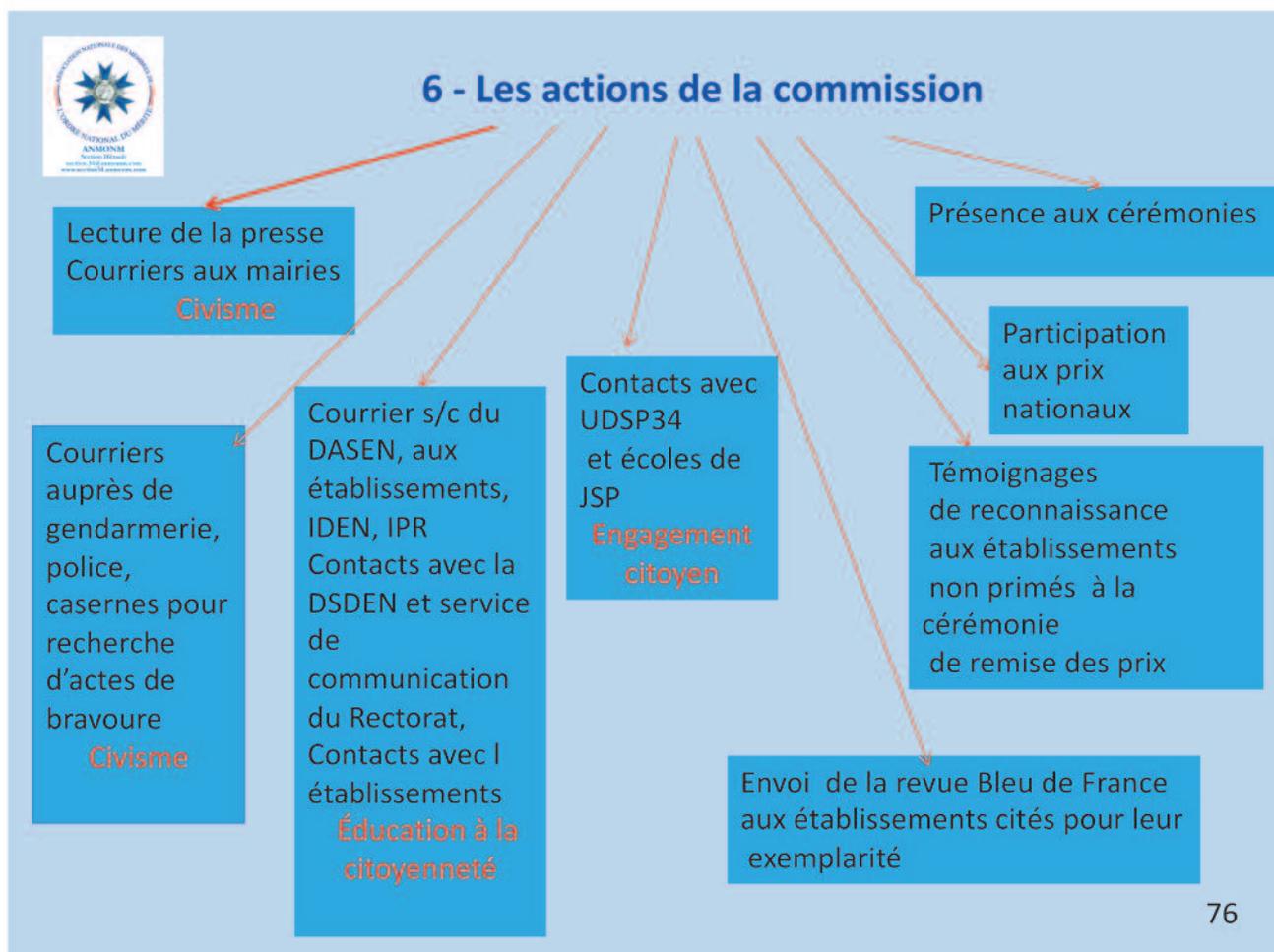
2018

2019

L'EXEMPLARITE DANS L'HERAULT



Les actions de la commission



Les démarches de communication sont nombreuses. Pour le civisme, la lecture de la presse est impérative mais nous sommes orientés également sur des courriers adressés aux mairies et aux gendarmeries du département.

Des contacts directs sont pris avec les centres de secours et d'incendie.

Pour l'engagement citoyen, la démarche est facilitée par la présence dans la commission de l'officier sapeur-pompier Cyril Marchal, du médecin pompier au 3SM du SDIS34 Alex Bédès et des excellentes relations avec Olivier Arnaudin, président de l'UDSP34.

Pour l'éducation à la citoyenneté, les démarches sont facilitées grâce à des membres de la commission qui sont d'anciens enseignants et chefs d'établissement mais aussi par les très bons contacts avec les services de l'inspection académique, le DASEN Christophe Mauny et son adjointe, Madame Véronique Géronnes-Troadec.

**Signature au rectorat de la nouvelle convention de partenariat
le 28 novembre 2018**

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



Monsieur Christophe MAUNY
 Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
 Département de l'Hérault
 Académie de Montpellier



et
 L'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM)
 représentée par
Monsieur Yvan MARCOU président de la section de l'Hérault



64

Rapport moral

Mesdames et Messieurs et chers compagnons, chers amis.

Je suis heureux de constater que tous nos voyants sont au vert et que notre plan d'action est bien enclenché pour que vivent l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite et sa section de l'Hérault. Ces succès vous appartiennent, car vous contribuez par votre adhésion au rayonnement de l'Ordre dans le respect de sa devise Honneur – Solidarité – Mémoire.

Dans un contexte sociétal perturbé et devant des choix qui imprimeront profondément notre futur, il est bon de rappeler que l'ordre national du Mérite a été créé pour récompenser les Mérites distingués et encourager les forces vives du pays. Il a pour vocation de donner valeur d'exemple, traduire le dynamisme de la société française et d'en reconnaître sa diversité.

Ainsi il nous appartient de regarder l'avenir avec lucidité en rappelant que nous avons fait de la jeunesse du pays et de notre département notre cœur de cible.

Cœur de cible qui se retrouve dans la volonté des compagnons de la section de l'Hérault et plus particulièrement à travers la commission du civisme, de l'éducation à la citoyenneté et de l'engagement citoyen, pilotée par Martine Bédès, pour reconnaître et récompenser les jeunes et les équipes pédagogiques qui se distinguent dans ces différents domaines, comme cela vous a été présenté.

L'entraide et la solidarité sont aussi des axes de motivations, dont les responsables des secteurs géographiques en assurent au mieux l'organisation au plus près des compagnons concernés.

Encore merci aux membres du bureau et du comité de section sur qui je puis compter, comme ils peuvent compter sur moi.

Renouvellement du tiers sortant

Conformément à la convocation à l'assemblée générale du 28 février 2019, il était précisé que 4 postes étaient à pourvoir avec appel à candidatures.

Deux postes dont la durée était arrivée statutairement à terme en remerciant les membres sortants non rééligibles pour le travail réalisé au sein de la section pendant ces 9 dernières années.

Un poste renouvelable ;
Un poste suite à démission ;

Ainsi dans ce cadre, il ressort que 3 candidatures ont été réglementairement reçues :

- M. Maurice André de Béziers ;
- M. Philippe Mandon de Castelnau-le-Lez ;
- M. Roger Pastor de Sète.

Marie Francalanci, présidente du bureau de vote, et ses deux assesseurs désignés en début de séance rappellent que dans le cas d'un vote où la présence d'un nombre de candidats est inférieur ou égal au nombre de postes à pourvoir et conformément aux statuts de l'ANMONM, il est proposé un vote global à mains levées, en précisant qu'une seule opposition à cette procédure entraînerait un vote à bulletin secret. Bulletins qui ont été nommément remis aux participants avec les pouvoirs nominatifs et les pouvoirs blancs répartis équitablement sur l'ensemble des votants.

Dans ce cadre, aucune opposition ne s'étant manifestée, les 3 candidats au vote du 12 avril 2019 sont déclarés élus à l'unanimité avec nos félicitations.

Interventions de clôture

Le président Yvan Marcou, adresse une nouvelle fois ses remerciements aux nombreuses autorités et présidents d'associations qui ont fait l'honneur de participer aux travaux de cette assemblée générale depuis le matin, dont les présidents des sections de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales et en particulier à Mme Anne-Lucie Wack, directrice générale de Montpellier SupAgro, présidente de la Conférence des Grandes Écoles pour l'accueil qu'elle a réservé à l'ANMONM dans ce magnifique campus.

Il demande d'excuser :

- M. Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault ;
- Mme Carole Delga, présidente de la région Occitanie ;
- M. Kleber Mesquida, président du Conseil départemental ;
- Mme Béatrice Gille, rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier ;
- M. Christophe Mauny, directeur académique ;
- M. le général Pierre Dolo, président de l'Institut des hautes études de la Défense nationale du Languedoc-Roussillon.

Il remercie les personnalités présentes :
 M. Jean-Pierre Grand, sénateur de l'Hérault ;
 Mme Véronique Gerones-Troader, inspectrice d'académie, directrice académique adjointe ;
 Madame Lorraine Acquier, représentant M. Philippe Saurel, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole ;
 M. le colonel Dominique Ménétré, représentant le général Jean-Valéry Lettermann, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Occitanie, commandant le groupement de gendarmerie départementale ;
 Monsieur Alain David, directeur de l'Office départemental des anciens combattants et victimes de guerre
 M. le lieutenant-colonel Dominique Bonte, délégué militaire départemental ;
 Le colonel Christophe Durand, directeur départemental adjoint du SDIS 34, représentant M. le contrôleur général Éric Flores, directeur du SDIS 34 ;
 Monsieur Olivier Arnaud, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault.

Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités avant de donner la parole à Mme Anne-Lucie Wack pour la conférence que nous aurons le plaisir de suivre, je souhaite conclure ces travaux.

Héritage du siècle des lumières, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » inscrite dans le marbre de la constitution de 1958 fait partie aujourd'hui de notre patrimoine national, c'est un principe indéfectible de la République.

La France est un grand pays animé d'une résilience hors norme, et tout au long de son histoire elle l'a démontré.

La violence frappe notre pays, soit dans des attentats nourris par des radicalisations djihadistes ou plus répandue ces derniers jours par un emballement sociétal qui s'est renforcé dans des manifestations de rues.

Si la première cause fait l'objet de toute l'attention du pouvoir et des services de l'État, rien ne saurait admettre la seconde situation qui grandit autour de revendications sociales, certes légitimes et admises par notre constitution. Mais ce droit ne saurait être contaminé par le non-respect des valeurs attachées à la citoyenneté. On ne naît pas Citoyen ou Citoyenne, on le devient selon Spinoza.

La profanation de la dalle du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe en décembre dernier, reste une mauvaise image dans notre mémoire collective. Le saccage des symboles de la République ou les agressions récurrentes des représentants de l'ordre public, dénotent d'une violence qui annihile le vivre ensemble,

ferment de la citoyenneté et des mots qui lui sont traditionnellement attachés : le Civisme - la Civilité – la Solidarité.

Dans un État de droit, ces trois valeurs dans lesquelles les compagnons de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite se retrouvent, ne se limitent pas à l'exercice ponctuel du droit de vote mais dans leurs actes au quotidien.

Dans un monde où les informations circulent à toute vitesse et parfois sous forme de messages très brefs et souvent inexacts, devient citoyen celui qui apprend à garder les yeux ouverts sur le monde, avec la volonté de partager les droits que nous avons tous en commun, mais aussi à reconnaître ses devoirs.

Saint Exupéry dans lettre à un otage soulignait « *L'essentiel est que demeure quelque part ce dont on a vécu* ». Dès lors, dans l'exercice de nos actions au service de notre jeunesse dans une écoute attentive et constructive poursuivons nos engagements pour un enrichissement collectif autour de nos valeurs sûres.

Le Civisme, l'Éducation à la citoyenneté et l'engagement citoyen des jeunes que l'ANMONM récompense chaque année, permet à chaque enfant de faire entendre sa voix et de défendre ses projets soit au sein des établissements scolaires, des écoles des jeunes sapeurs-pompiers soit également au sein des conseils municipaux des jeunes dont nous nous rapprocherons prochainement.

Notre espérance pour un futur qui nous ressemble et qui nous rassemble est de connaître, comprendre, s'engager, réfléchir, s'impliquer, défendre, se mobiliser se sentir responsable au service de cette communauté humaine avec qui nous pouvons et devons partager nos talents et nos énergies, dans une intelligence émotionnelle, pour créer les conditions optimales de la valorisation de chacun.



Château-La-Gaillarde - Montpellier SupAgro historique. DR

Conférence de Mme Anne-Lucie Wack



**Présidente de la Conférence des Grandes Écoles (CGE)
et Directrice Générale de Montpellier SupAgro**

« Engagement et impact sociétal des Grandes Écoles »

Les Grandes écoles sont un pilier de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. On compte aujourd'hui 216 Grandes écoles françaises, rassemblées au sein de la Conférence des grandes écoles (CGE) : écoles d'ingénieur, de management, d'architecture, sciences politiques, création, journalisme, écoles militaires, vétérinaires et de santé... Les grandes écoles sont l'un des trois piliers de l'ESR français, aux côtés des universités et des organismes de recherche.

Les grandes écoles comptent aujourd'hui près de 400 000 étudiants. Si l'on rapporte cet effectif aux 2,6 millions d'étudiants inscrits dans le supérieur, cela peut paraître peu puisque cela ne représente qu'une part de 15 %.

Mais si l'on considère les formations de type bac + 5, les équilibres changent : les grandes écoles forment plus de 40 % des diplômés de grade master du pays.

Les grandes écoles sont donc un acteur de poids de l'enseignement supérieur, et ce d'autant plus qu'elles forment des jeunes qui seront en situation de responsabilité demain, à différents niveaux de leadership, et dans tous les types d'entreprises : les diplômés des grandes écoles s'insèrent aujourd'hui pour 40 % d'entre eux dans des TPE PME, 30 % dans des ETI (entreprises de taille intermédiaire), 30 % dans les grands groupes.

Les diplômés des grandes écoles sont donc un véritable levier pour la transformation des entreprises, des territoires et le développement socio-économique de notre pays. De ce point de vue, les grandes écoles ont une responsabilité particulière pour faire en sorte que leurs diplômés soient sensibilisés et formés aux enjeux de durabilité, de responsabilité sociétale et d'équité sociale.

Les grandes écoles sont engagées de longue date sur cet enjeu, mais ces dernières années la donne a changé, rendant encore plus déterminante cette ligne de force des cursus grandes écoles.

Cette nouvelle donne pour l'engagement sociétal des grandes écoles est d'abord et avant tout liée à l'accélération des grandes transitions environnementales, sociétales, climatiques, numériques, etc. Mais elle est aussi liée à un mouvement de fond de nouvelles générations d'étudiants montrant une appétence marquée pour l'engagement sociétal, l'économie sociale et solidaire, les questions de justice et d'équité ou les valeurs environnementales. Ce mouvement de fond, attesté par toutes les études et sondages, a été ainsi récemment illustré par le « Manifeste pour un réveil écologique » initié par les étudiants des grandes écoles. Cette appétence pour l'engagement sociétal est en outre aujourd'hui favorisée par le nouveau contexte législatif et réglementaire, avec la récente Loi Citoyenneté Égalité de 2016 favorisant l'engagement étudiant pendant les cursus, et le déploiement des dispositifs de service civique et de réserve opérationnelle et citoyenne.

L'engagement sociétal des grandes écoles se traduit également par de nombreuses actions, menées par les établissements eux-mêmes, mais également très fortement portées collectivement au sein de la Conférence des Grandes Écoles, sur les questions d'ouverture sociale de l'enseignement supérieur, de handicap, de diversité, d'égalité hommes-femmes, d'impact territorial et sociétal, et plus largement de Développement Durable & RSE, s'inscrivant pleinement dans la contribution de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies à horizon 2030.

Remerciements



Mme Anne-Lucie Wack, à notre demande vous avez aimablement accepté d'occuper un nouveau siège comme membre permanent du comité d'honneur de la section de l'Hérault en rejoignant M. Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault, président d'honneur, et huit autres hautes personnalités du département. C'est ainsi, que les compagnons de l'Hérault ont l'honneur de vous recevoir au sein du comité d'honneur avec la remise par le général François Monssus de la médaille d'honneur de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, gravée à votre nom.



Mme Véronique Gerones-Troades, IA - DAASEN adjointe, dans le cadre de la remise des prix de l'éducation à la citoyenneté, et les excellents contacts établis avec l'Inspection académique depuis la signature de la première convention en 2013, jusqu'à notre dernière réunion comme membre du jury le 3 avril dernier, nous formulons nos plus sincères remerciements pour votre écoute attentive et constructive. Dans ce cadre avec Martine Bédès nous avons l'honneur de vous remettre la médaille d'honneur de la section de l'Hérault, gravée à votre nom.



Monsieur le sénateur, cher Jean-Pierre Grand, maire honoraire, vous soutenez depuis de très nombreuses années la section de l'Hérault, comme membre et comme élu du département. Nous savons que vous êtes particulièrement attachés au second ordre national créé par le général de Gaulle. La section de l'Hérault qui était à la recherche d'un écrin de très haute qualité pour remettre tous les ans les prix du département a trouvé en l'auditorium du KIASMA de Castelnau-le-Lez un magnifique lieu, sur les conseils et interventions de Monsieur Daniel Grépinet élu local. C'est ainsi, en vous remerciant pour votre partenariat, que nous avons l'honneur de vous remettre ce souvenir gravé au nom de la section de l'ANMONM de l'Hérault avec Philippe Mandon.



Chère Lorraine Acquier, chère amie, s'il est une personne qui se distingue par ses engagements comme élue de sa commune, c'est bien vous. En effet, déléguée aux associations patriotiques et du monde combattant, vous ne manquez aucune des cérémonies organisées dans la ville de Montpellier. D'autre part vous êtes toujours auprès de nous pour nos réunions commémoratives comme festives pour marquer votre attachement à l'ordre national du Mérite. Nous en sommes particulièrement honorés. C'est ainsi en gage de notre reconnaissance pour votre soutien, que nous avons l'immense plaisir de vous remettre avec François Zabatta, la médaille d'honneur de la section de l'Hérault, gravée en votre nom.



Colonel Dominique Ménétré, dans le cadre du prix du civisme individuel ou collectif nous vous avons adressé une requête permettant de nous informer sur des actions relevées par les brigades de la gendarmerie territoriale qui seraient en adéquation avec nos recherches sur le sujet. Le général Lettermann, commandant la gendarmerie de l'Hérault a immédiatement accédé à cette demande et nous l'en remercions. C'est ainsi qu'avec Roger Pastor, nous avons le très grand plaisir, pour cette nouvelle collaboration, de vous remettre ce souvenir gravé au nom de la section de l'ANMONM de l'Hérault.



M. le Colonel Dominique Bonte, délégué militaire départemental, les Compagnons de l'ANMONM ont plaisir de vous accueillir à leur assemblée générale. Votre projet de création d'un centre des « Cadets de la Défense » dans l'Hérault correspond aux engagements que l'ANMONM a pris envers la jeunesse du pays pour développer le Civisme et le vivre ensemble. Nous vous encourageons à poursuivre ce projet et nous sommes prêts à vous aider, si nécessaire. C'est ainsi, en gage de notre soutien, que nous vous remettons ce souvenir gravé au nom de la section de l'Hérault avec Jacqueline Vigneron-Vanel.



Monsieur Alain David, directeur de l'ONAC-VG de l'Hérault, depuis trois années, à vos côtés, nous participons régulièrement aux réunions départementales tournées

vers la solidarité et le devoir de mémoire. Nos travaux sont toujours d'une très grande qualité, car ils ne souffrent d'aucune approximation sous votre aimable autorité. Je ne pense pas commettre une indiscretion en soulignant que vous nous quitterez dans le courant de l'année. Le monde combattant partage nos valeurs. C'est ainsi, qu'en signe du très bon souvenir que nous garderons de vous et de votre action au sein de cette direction départementale, nous vous remettons la grande médaille d'honneur de la section de l'ANMONM de l'Hérault avec Michel Mifsud.



Monsieur le colonel Christophe Durand, directeur départemental adjoint du SDIS 34, représentant le contrôleur général Éric Flores, directeur du SDIS 34. Monsieur Olivier Arnaud, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault. C'est dans le cadre d'une convention nationale, que nous vous avons présenté notre intention de récompenser les jeunes sapeurs-pompiers de l'Hérault et leurs formateurs. Vous nous avez immédiatement proposé de signer une convention locale, ce qui fut fait le 26 juin 2017 en votre présence à Mèze. Depuis nous procédons à ces remises de prix dans des conditions privilégiées, soit pour la fête départementale des sapeurs-pompiers ou dans les salons de l'hôtel du département, reçus solennellement par Monsieur Kleber Mesquida président du Conseil départemental. Ainsi, avec Martine Bédès, en vous remerciant pour cette belle collaboration, nous vous remettons ces souvenirs gravés au nom de la section de l'ANMONM de l'Hérault.



Madame Monique Roux, présidente fondatrice de l'Association SOS Rétinite France. Chère Monique Roux, membre de notre comité d'honneur, dans le cadre de nos actions nationales d'intérêt public tournées vers l'extérieur pour favoriser le rayonnement de l'ordre national du Mérite, c'est par décision du conseil d'administration national, que le 11 février dernier, la contribution de l'ANMONM vous a été transmise pour un montant de 2000 € pour participer aux actions de SOS Rétinite. C'est ainsi qu'aujourd'hui, en présence des compagnons de la section de l'Hérault, j'ai l'immense plaisir de vous remettre une copie de la lettre du président national Michel Lebon, pour vous renouveler nos encouragements afin que vous puissiez continuer à défendre avec la même ferveur cette cause particulièrement utile.



Les Compagnons de la section de l'Hérault entourant les autorités présentes à l'assemblée générale du 12 avril 2019.

31° Congrès national de l'ANMONM - NÎMES



Michel Lebon, président national.

Le 31° congrès national de l'ANMONM s'est tenu à Nîmes du 19 au 21 juin 2019. Placé sous la haute présidence de M. Didier Lauga, préfet du Gard, les remises des prix se sont déroulées en présence de M. Jacques Boudy, secrétaire général et du général Henri Laporte-Many, directeur de cabinet de la grande chancellerie représentant le général d'armée Benoît Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite et de Mme Odile Koch, nouvelle directrice de la Fondation « Un avenir ensemble ».

L'assemblée générale concomitante a regroupé près de 200 présidents et délégués des sections venus de tout l'Hexagone, dont une dizaine de la section de l'Hérault, des DOM et des représentations dans le monde.

Les ateliers qui leur ont été proposés le 19 juin - Faire adhérer – Fidéliser – Rayonner – permettaient d'établir des échanges fructueux fondés sur des actions ou expériences réalisées dans les sections. Les analyses et propositions de grande qualité faites sur ces sujets permettront de projeter l'ANMONM vers une gestion pertinente des décorés de l'ordre national du Mérite.

Le jeudi 20 juin, en début de matinée s'est déroulée la remise des prix nationaux de l'Éducation citoyenne et la remise du prix de la Plume d'or, suivies de l'assemblée générale ordinaire avec les rapports d'activité et financiers. C'était aussi le moment de renouveler le tiers sortant en procédant à l'élection du nouveau conseil d'administration national. L'après-midi était consacrée au travail des congressistes autour de trois ateliers – Les valeurs dans la société – Les valeurs dans l'éducation – Les valeurs dans le monde du travail. Ces travaux ont donné lieu à des échanges constructifs et animés permettant d'aborder le thème choisi pour ce congrès : Transmission des valeurs de l'ANMONM aux jeunes « Pour la jeunesse au cœur de la société. »

Reçus par M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, une réception très conviviale regroupait les congressistes dans les salons de la mairie avant qu'ils ne déplacent pour la soirée de gala au domaine Hasta Luego de Nîmes avec animation équestre.

Le vendredi 21 juin, la matinée était consacrée à la grande restitution des ateliers en présence particulièrement brillante et remarquée d'un grand témoin, M. Jean-Pierre Veran, agrégé de lettres modernes, inspecteur académique honoraire, directeur adjoint du CRDP, formateur à la faculté de Montpellier, suivie de la clôture du congrès.

Les visites de la ville et de ses musées, comme des monuments environnants liés à la romanité, ont agréablement entrecoupé ces belles activités.



20 juin 2019. Nouveau conseil d'administration national. De G à D.

Jean-Philippe Moulin - Stéphane Pradeau - Françoise Auvinet - Jean-Pierre Dupré - Jean-Paul Gillmann - Emmanuel Segretain - Marie-José Michel - Claude Chaillou - Marc Derasse - Michel Lebon - Patrick Sandevour - Lucien Delesalle - Bernard Bon - Hervé Chabaud - Michèle Peltan - Denis Fadda - Joëlle Arnoult - Pierre Flottes - Jean-Louis Hoursiangou - Yvan Marcou. Absents sur la photo : Alain Doyen -



Les lauréats des prix nationaux de l'Éducation citoyenne individuels et collectifs qui ont reçu les prix du Président de la République 2019.



Le lycée Joseph Vallot de Lodève (34700) a reçu le prix collectif du Président de la République 2019.

KIASMA - 30 juin 2019

Remise des prix départementaux 2018-2019

La remise officielle des prix départementaux a eu lieu lors d'un concert le dimanche 30 juin 2019 dans l'auditorium du complexe culturel le Kiasma à Castelnau-le-Lez, ainsi que la remise des témoignages de reconnaissance départementaux aux établissements candidats pour la qualité et l'exemplarité de leur dossier.

Association nationale
des membres
de l'ordre national du Mérite
Section Hérault

Remise des prix
dimanche 30 juin 2019
KIASMA

VILLE DE
Castelnau-le-Lez

S'adressant aux jeunes générations, l'association des membres de l'ordre national du Mérite a pour objectif de valoriser le maintien et la défense des valeurs morales et humaines, bases de la vie en société, et l'expression de la citoyenneté dans son accomplissement civique, devoir de mémoire, esprit d'initiative, capacité à prendre des responsabilités.

Son activité consiste à rechercher les actes et les actions relevant des objectifs attendus dans la vie quotidienne, dans les démarches au sein des établissements scolaires, dans des engagements spécifiques, puis à les mettre en exergue dans un but d'exemplarité et d'encouragement et de remettre dans une cérémonie officielle un prix départemental et national :

**du civisme pour la Jeunesse,
de l'éducation citoyenne,
de l'engagement citoyen.**



Nous remercions M. le maire de Castelnau-le-Lez, son conseil municipal de nous avoir permis de réaliser cette belle cérémonie.

Placée sous le haut patronage de Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault, cette cérémonie était organisée autour d'un concert de jazz traditionnel par cinq musiciens de l'orchestre Syncopatique.



Yvan Marcou et le président national Michel Lebon

Le président Yvan Marcou aux côtés du président national Michel Lebon, ont accueilli les personnalités qui avaient répondu favorablement aux invitations. M. Philippe Nuchot sous-préfet, secrétaire général adjoint, représentant le préfet de l'Hérault, Mme Géronnes-Troadec, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale, en charge de la citoyenneté, Mme Dominique Nurit, conseillère départementale représentant M. Kléber Mesquida président du conseil départemental, Mme Titina Dasylda, maire-adjointe, représentant M. Philippe Saurel, maire de la ville de Montpellier, M. le général d'armée, Elrick Irastorza, président du comité du centenaire 14/18, M. Christophe Durand représentant le contrôleur général Eric Florès, directeur du SDIS34, M. l'adjudant Olivier Arnaud, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault, M. Lucien Beurier et Michel Mifsud, représentant Mme Danièle Aben présidente de la section SMLH de l'Hérault, M. Patrick Sandevour, président de la section ANMONM du Gard, les chefs d'établissements scolaires, les nombreux enseignants et formateurs.

Lors de cette cérémonie s'est déroulée la remise des prix destinés à récompenser les élèves, les équipes pédagogiques, la délégation d'élèves d'une école de JSP et leurs formateurs, invités à venir sur le devant de la scène pour recevoir leur médaille, le diplôme par les autorités présentes et un chèque de 200 euros de la part de l'ANMONM de l'Hérault.

Cette année, nous avons voulu également citer en exemple les établissements qui ont candidaté pour ce prix départemental 2019, au regard des dossiers présentés. Deux à trois représentants de chaque action conduite ont reçu un témoignage de reconnaissance départemental.

La cérémonie s'est terminée avec le chant de La Marseillaise par tous les lauréats et autorités réunis sur la scène et le public.



Prix départemental du civisme 2019 décerné au Lycée JOFFRE de Montpellier

Roger Pastor en charge du dossier, présentait les lauréats du lycée Joffre, élèves de Terminale S, Ire L et ES soutenus par leurs professeurs, Mme Crouzet, Mme Squive et M. Gominet, pour leur engagement dans le devoir de mémoire avec leurs travaux de recherche sur le parcours individuel de chacun des 225 soldats, anciens élèves du lycée morts au front pendant la Première guerre mondiale, sur le vécu et les conséquences de la guerre à Montpellier et certains villages de l'Hérault, la réalisation d'une exposition et l'organisation d'un voyage sur les lieux de mémoire. L'établissement est dirigé par Mme Gwizdziel.

Ce prix était remis par M. Michel Lebon président national de l'ANMONM et le général d'armée Elrick Irastorza, président de la commission du centenaire 14/18.

Prix départemental de l'Éducation citoyenne

Martine Bédès, présidente de la commission, présentait les établissements primés.

Catégorie école,

le prix a été décerné à une délégation de très jeunes lauréats de l'école maternelle Antoine Geoffre de Baillargues et à leur équipe pédagogique, pour leurs actes écocitoyens grâce à l'engagement des enseignants et agents spécialisés des écoles maternelles sur le développement durable et la solidarité. L'établissement est dirigé par Mme Chantal Chazal-Gauthier.

Ce dossier de candidature présenté au prix national de l'éducation citoyenne a été classé 3e dans sa catégorie.

Les prix ont été remis par Mme Gérones -Troadec, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale et Mme Titina Dasylyva maire-adjointe, représentant M. Philippe Saurel, maire de la ville de Montpellier.

Un témoignage de reconnaissance nationale leur a été également remis par le président national de l'ANMONM Michel Lebon.



École maternelle Antoine Geoffre de Baillargues.



Lycée Joffre de Montpellier.

Catégorie collège,

le prix, présenté par Jacqueline Vigneron-Vanel, a été décerné à une délégation d'élèves de 6e, 5e et 4e du collège Frédéric Mistral de Lunel pour leurs actions sur la défense des valeurs de la République et leurs actions solidaires au sein du club UNICEF débutées en 2014. Ils ont été soutenus par leurs professeurs Mme Dalila Jaouani, Marie-Cécile Michon et Mme Marie-Christine Pérelroizen, présidente d'UNICEF Montpellier. Le Principal du collège est M. Jean-Luc Ranquet.

La commission se rendra à la rentrée scolaire prochaine dans l'établissement pour remettre un diplôme à l'ensemble des élèves ayant participé à ces ateliers.

Ce dossier de candidature présenté au prix national de l'éducation citoyenne a été classé 2e dans sa catégorie.

Les prix ont été remis par Mme Géronnes -Troadec, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale et Mme Titina Dasylya maire-adjointe, représentant M. Philippe Saurel, maire de la ville de Montpellier et M. Michel Lebon.



Collège Frédéric Mistral de Lunel.

Médaille de l'engagement pour deux femmes au cœur d'or

Midi Libre. L'Héraultaise Marie-Christine Perelroizen marraine Dalila Jaouani.

Avec son t-shirt bleu floqué Unicef, Marie-Christine Perelroizen se définit par son rôle « le bénévolat, c'est toute ma vie », avoue la Teyrranaise. Issue du Maine-et-Loire, de grands parents agriculteurs, d'un père pédiatre et d'une mère sage-femme, Marie-Christine Perelroizen passe sa scolarité chez les bonnes sœurs. C'est sans doute ce qui lui confère d'aimer son prochain.

Après être passée par Sciences-Po Paris en 1976, elle intègre des sociétés de conseils et devient chassesse de têtes pour les marchés financiers.

Après la naissance de ses trois enfants, Marie-Christine se lance dans le bénévolat. Action contre la faim dans un premier temps, puis elle rejoint l'Unicef en 2015. Désormais en charge du



■ Dalila et Marie-Christine, ensemble contre la discrimination.

comité de l'Hérault, elle rencontre Dalila Jaouani, maman de deux enfants et professeur de lettres à Lamet La Marsillarguaise, originaire

de Bourgogne, est animatrice du club Unicef au sein de l'établissement. « Nous travaillons sur les discriminations : handicap, malotie,

orientation sexuelle, origine sociale et pauvrete. On sensibilise et on informe. » Des actions qui selon elle « nourrissent des jeunes qui deviendront altruistes ».

Ordre du Mérite et Prix de l'éducation et de la citoyenneté
Il y a quelques jours, elle et vingt de ses élèves ont reçu la médaille de l'ordre national du Mérite et remporté un prix de l'éducation à la citoyenneté « certains parents étaient même présents pour la cérémonie ». Cette année, elle a fait venir deux enfants de migrants pour témoigner.

« Les enfants sont mobilisables dès lors que la cause est juste. En plus, ça les sort du contexte du collège ». Mais ça remplit le cœur.

GWEN SAULHIER

Midi Libre

Catégorie lycée,

le prix présenté par Martine Bédès présidente de la commission, a été décerné aux élèves de Seconde, Terminale 1re S, MELEC et ASSP du lycée Joseph Vallot de Lodève pour leur action humanitaire, solidaire, ouverte sur le monde. Ils ont pu réaliser leur projet mis en place depuis 2017, à savoir permettre un meilleur accès à l'eau aux femmes d'un village du Bénin, par l'installation d'une pompe à eau photovoltaïque pour soulager la corvée de l'eau des femmes. Cette action solidaire a été réalisable grâce à l'investissement de leurs professeurs, M. Loeb à l'initiative du projet, Mme Ennuyer et M. Laloy Daniel et au soutien logistique des membres de l'Association Eau pour la Vie et particulièrement son président M. Taiwo. Le Proviseur du lycée est M. Vincent Valette.

Ce dossier de candidature présenté au prix national de l'éducation citoyenne a remporté le prix national dans sa catégorie, avec la remise du prix du Président de la République 2019.

Les prix ont été remis par Mme Géronnes -Troadec, directrice académique adjointe, Mme Titina Dasylya maire adjointe de la mairie de Montpellier et M. Michel Lebon.



Le prix de l'engagement citoyen

Le prix, présenté par Martine Bédès, a été décerné à l'école de JSP du Pic Saint Loup pour leur engagement au sein du département, leur engagement citoyen, particulièrement pour leur participation aux cérémonies patriotiques, aux actions en faveur du Téléthon, de l'ODP, des personnes âgées (manœuvres dans un EPHAD), pour leur engagement lors des inondations de l'Aude, leurs interventions en milieu scolaire et au profit d'associations d'enfants malades. Ils sont encadrés par 10 formateurs et animateurs.

Président de la section : Lieutenant Michel Manuel
Vice-président : Sergent Hugo Diaz.

Ce prix a été remis à une délégation d'élèves et de formateurs de l'école de JSP par M. Philippe Nuchot sous-préfet, secrétaire général adjoint représentant le préfet de l'Hérault, Mme Dominique Nurit, conseillère départementale représentant M. Kléber Mesquida président du conseil départemental, M. Christophe Durand représentant le contrôleur général Éric Florès, directeur du SDIS34, M. l'adjudant Olivier Arnaud, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault



Élèves, formateurs et animateurs de l'école des JSP du Pic Saint-Loup.

Remise des témoignages de reconnaissance

M. Michel Lebon, président national de l'ANMONM, M. le sous-préfet, Philippe Nuchot et Madame Géronès-Troadec directrice académique adjointe ont remis les diplômes de témoignage de reconnaissance.

Pour le civisme,

- à M. François Péguret, conseiller municipal en charge de la citoyenneté et aux 3 jeunes de la commune de Cazouls-les-Béziers, Nicolas Bossuyt, Estéban Chaparo et Randy Mancho pour leur implication dans la reconstitution costumée des premiers soldats cazoulsiens arrivant par le train à la gare de Cazouls-les-Béziers lors de la célébration du centenaire de l'Armistice.

Pour l'éducation à la citoyenneté,

- aux 35 élèves de 1re STMG du lycée Louis Feuillade de Lunel, encadrés par leur professeur Mme Gertrude Dare pour l'action humanitaire, solidaire, de collecte de dons en matériel obstétrique et le projet d'acheminement vers une maternité à Ouagadougou. Le diplôme de reconnaissance a été remis au professeur accompagné de Mme Françoise Delmas proviseure adjointe.

- aux 29 élèves du lycée Jean Moulin de Pézenas, encadrés par leurs professeurs Mmes Cécile Parinaud et Carole Espinosa pour leur action solidaire et en lutte contre la discrimination « le Handicap ». Le diplôme de reconnaissance a été remis à Mme Cécile Parinaud.

- aux élèves des classes de 4e, 3e, 2de, 1re et Terminale du LEPA Les Buissonnets de Capestang, encadrés par leur éducatrice de vie scolaire Mme Bahija Elkarmouche pour leur action sur le rôle du délégué citoyen et leur action d'éducation au développement durable. (Mme Marie-Françoise Gros, directrice, excusée par un empêchement imprévu n'a pas reçu son diplôme de reconnaissance).

- aux élèves de 2de, 1re et Terminale SAPAT du lycée agricole de Gignac pour leur action humanitaire de coopération avec le Maroc, encadrés par leurs professeurs M. Georges Gaubour et Mme Carine Lecou. Le diplôme a été remis à Monsieur Ségala proviseur adjoint et Madame Carine Lecou.

- aux élèves du collège Paul Dardé de Lodève, encadrés par leur conseillère d'éducation Mme Barber sous la responsabilité de Mme Aida Nora directrice de la Maison de la Jeunesse et de la Culture intercommunale Lodévois-Larzac pour leurs actions, l'une en hommage à Simone Veil dans le cadre de la journée de la femme, par la reconstitution de son image à l'aide de post-it, accompagnés de messages de tolérance et la participation des adolescents par la prise de parole aux cérémonies de commémoration. Le diplôme a été remis à Mme Aida Nora aux côtés de deux élèves du collège Paul Dardé de Lodève.

- aux élèves de l'école primaire d'Assas encadrés par leurs enseignants qui sensibilisent à l'esprit de partage et de solidarité lors du goûter de Noël en confectionnant des gâteaux et en offrant une partie aux « Restos du Cœur ». Le diplôme a été remis à Mme Albrino représentante des parents d'élèves accompagnée de deux élèves.



Remis les diplômes de témoignage de reconnaissance.

La jeunesse, « cœur de cible » de l'ANMOM

À la lecture de l'article paru dans notre revue nationale, « Le Mérite » de décembre 2018 sur l'opération portes-ouvertes post-bac, le petit micro baladeur ANMONM 34 s'est intéressé à la Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur, à son intégration vue par une élève qui vient de la vivre.



Dans cette intention, il a pu rencontrer la petite fille de M. Bennasar, compagnon de l'Hérault. Cette dernière a accepté de participer à cette interview. Avant de lui céder la parole, nous la remercions bien chaleureusement et transmettons également nos remerciements à Mme la surintendante de la MELH.

Le 3 septembre 2018 je rentrais à la Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur en classe de seconde. J'ai pu intégrer cette École grâce à mon grand-père décoré de l'ordre national du Mérite. En effet, seules les filles ayant un membre de leur famille décoré de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite ou de la Médaille militaire peuvent y être admises.

Ce jour-là, ce n'était pas la première fois que je passais la porte de la MELH car j'étais déjà venue pour mon entretien de sélection quelques mois auparavant, mais cette fois je venais m'y installer. Je suis rentrée dans le bâtiment principal qui était une ancienne abbaye transformée en école par Napoléon en 1811. Je me dirigeais alors vers le cloître, un des plus vastes de France. Face à ces grands couloirs et ces nombreuses fenêtres à travers lesquelles on apercevait la Basilique de Saint Denis, j'étais sans mots. Marchant sur des pierres usées par le temps, je me sentais humble et peut-être un peu fière de pouvoir à mon tour vivre dans une telle institution. Une salle attirait mon attention : le réfectoire. Jamais je n'en avais vu de tel. Il était immense et surplombé d'un tableau représentant Napoléon. À l'extérieur un parc considérable, de 17 hectares, prolongeait le bâtiment. C'était le début d'une nouvelle vie.



La première semaine fut particulièrement éprouvante, il fallait faire face à l'éloignement avec la famille mais aussi à la proximité avec les autres légionnaires. La vie en internat était l'un des plus grands changements pour moi. Je devais prendre mes repères dans un dortoir au nom du chevalier Bayard de 90 lits. J'ai pu faire la rencontre des filles de mon « carré », celles qui dormaient dans la même structure que moi, et nous nous échangeons nos histoires respectives.

Les Secondes de la MELH portent le nom de « Nacarat », correspondant à la couleur rouge de la ceinture que nous portons quotidiennement par-dessus notre uniforme bleu. L'année prochaine nous serons les « Blanches » en Première, puis les « Multicolores » en Terminale (en souvenir de toutes les couleurs des ceintures portées depuis la 6e).

Cette semaine était également la semaine des premières épreuves : celles de français et celles pour intégrer la classe européenne anglais qui me tenait à cœur. Cela me mettait immédiatement dans une ambiance de travail.

La deuxième semaine à La Légion se voulait, elle aussi, pleine d'émotions : nous allions vivre notre journée d'intégration.



L'intégration

Les Terminales étaient venues dans nos classes pour se présenter et nous convier à la « journée d'inté ». Chacune des classes marrainait une classe de Nacarat. Ainsi, le jeudi matin, à 6h40, peu avant l'allumage des lumières pour nous réveiller, les Terminales ont pénétré notre dortoir. Cornes de brume à la main et voix ajustées elles se sont élancées en fanfare à travers le dortoir auparavant paisible. Après ce réveil quelque peu bouleversant, nous étions invitées au petit-déjeuner qui s'annonçait tout autant agité. À l'entrée du réfectoire, nous passions sous les ceintures des Terminales qui formaient un passage et nous menaient tout droit vers la salle décorée de ballons et de banderoles, dans une ambiance musicale et chaleureuse. Les heures matinales passaient et de retour au réfectoire c'était le moment des chants. Les voix s'élevaient haut et fort et résonnaient à travers les arcades.

Après cette introduction, on nous réunissait dans nos classes pour laisser le temps aux terminales de finaliser leurs installations. Nous étions alors dirigées vers des « stands » par petits groupes pour jouer à des jeux plus amusants les uns que les autres. Si l'on gagnait on était badigeonnées de mousse à raser et si l'on perdait, on recevait « double dose ». Il fallait chanter, courir, sauter, se battre, passer sous des obstacles, répondre à des questions ou encore se laisser glisser sur de grandes bâches savonnées... Un lien se créait entre les filles de Nacarat et les élèves de terminales.



L'intégration.

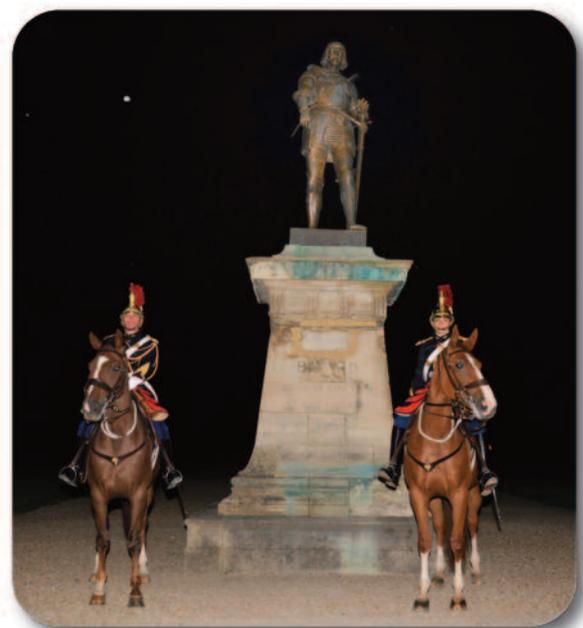
Approchait alors la fin de l'après-midi et le temps se refroidissait, on nous regroupait par classe et on nous apprenait le chant de la Légion qui se transmet d'années en années. Puis on nous distribuait des lunettes de soleil destinées à nous protéger les yeux puisque nous allions faire un lancer de poudres multicolores. On entendait un décompte et les sachets étaient secoués dans tous les sens, de la poudre volait à quelques mètres au-dessus de nous et toutes ces couleurs symbolisaient la multitude d'émotions que nous avions ressenties en ce jour incroyable. Après des douches bien méritées et le repas du soir, nous étions de retour en uniforme cette fois pour : le baptême.

Réunies dans nos classes, nous attendions avec impatience et une pointe d'appréhension que la cérémonie commence. Nous allions enfin découvrir notre nom de promotion.

Un an sur deux, les promotions reçoivent soit un nom d'une bataille victorieuse de Napoléon soit le nom d'un général qui était à ses côtés. Après Moskowa (promotion 2016/18) et Orsay (promotion 2017/2019) la tradition voulait que notre promotion porte le nom d'une bataille.

Une terminale surgissait alors dans notre classe, nous demandait de nous mettre en rang et exigeait le silence. Classe par classe nous sortions du bâtiment scolaire et marchions en cadence les uns derrière les autres. La nuit était tombée et le chemin était dessiné par des bougies de chaque côté de l'allée de graviers traversant le parc. Sans un bruit, nous étions chacune placées devant une terminale et derrière une bougie dans la grande allée surplombée par la statue du chevalier Bayard. La soirée s'annonçait pleine d'émotion, à tel point que certaines d'entre nous avaient les larmes aux yeux.

Quand soudain se sont avancés sur l'allée deux chevaux de la Garde Républicaine pour se placer devant la statue annonçant ainsi le début de cérémonie. Il faisait sombre et frais mais les bûchers allumés de chaque côté de nous et la présence des Terminales nous maintenaient au chaud. On entendait un tambour qui annonçait l'arrivée des généraux. En effet, un groupe de terminales s'était procuré des costumes de cérémonies et s'en était vêtu pour représenter des personnages historiques de renom : les derniers arrivés étaient Napoléon et sa femme Joséphine de Beauharnais. Après un long discours solennel nous souhaitant la bienvenue parmi les jeunes filles des Maisons d'Éducation de la Légion d'Honneur, nous allions être baptisées.



Nous faisons face à la façade de l'ancienne abbaye et un long drap blanc s'est déroulé d'une fenêtre révélant une première lettre : A. De la fenêtre suivante, un deuxième drap affichait la lettre U, et cela continuait jusqu'à dévoiler notre nom au complet : AUSTERLITZ. C'était la consécration, toutes les filles s'échangeaient leur joie par de petits chuchotements et lorsque les regards se croisaient on pouvait y voir la fierté de porter le nom d'une bataille si prestigieuse.



Le baptême.

C'est alors que nous étions invitées à retourner au dortoir en cette fin de soirée, accompagnées par la musique de Vangelis « 1492 Christophe Colomb ».

Arrivées devant les grands escaliers une dernière surprise nous attendait. Les Premières, qui ne prenaient pas part jusqu'alors à la cérémonie, étaient de chaque côté des marches et tenaient leurs ceintures blanches de manière à former un tunnel.

Elles fredonnaient l'air de Vangelis et leurs voix semblaient être accompagnées de toutes celles qui autrefois avaient été légionnaires. Nous montions les marches, passions sous les ceintures et écoutions ce chant qui nous envoûtait. Parvenues au dortoir, nous nous mettions au lit et les yeux remplis d'étoiles, nous allions rêver de cette soirée qui semblait s'élever hors du temps.

Ces deux événements ne furent que le début de cette année sensationnelle. En cette fin de seconde, j'éprouve de la nostalgie à me remémorer ces souvenirs magiques. Mais je sais que dans deux ans, ce sera mon tour : la promotion Austerlitz baptisera les nouvelles Nacarats et verra dans leurs yeux cette flamme qui brûlait autrefois dans les siens.

*Jacqueline Vigneron-Vanel, vice-présidente,
Secrétaire générale.*

Nomination de Madame Odile Koch nouveau directeur général de la Fondation Un Avenir Ensemble



Madame Odile Koch a été nommée le 3 juin au poste de directeur général de la Fondation Un Avenir Ensemble par le général Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur, président de la Fondation.

Titulaire du MBA du Groupe HEC, Odile Koch apporte 25 années d'expérience française et internationale en marketing, communication, business développement et gestion d'entreprise qu'elle a décidé de mettre au service de l'intérêt général.

Précédemment Directeur général de la Fondation Hôpital Foch, Odile Koch était auparavant Délégué général de la Fédération IESF (Ingénieurs et Scientifiques de France) et Directeur Communication EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) du groupe américain Carrier/UTC.

Odile Koch succède à Madame Pascale Coget, décédée accidentellement le 5 février 2019, dont le président de la Fondation souhaite à nouveau saluer la mémoire. Il assure Madame Koch de toute sa confiance.

La vie des secteurs géographiques

Visite du site archéologique Lattara

Organisée le 18 avril par Jean Rabaglia, délégué géographique du secteur Pays de l'Or et de Lunel.

Le site archéologique Lattara révèle le riche passé de l'ancien port de Lattara, édifié dans le delta du Lez, occupé du VI^e siècle avant notre ère jusqu'au III^e siècle de notre ère. Cette ville antique a vu se côtoyer Étrusques, Grecs, Ibères, Romains et populations gauloises locales.

S'étendant sur près de 5 hectares, le site fait l'objet de campagnes de fouille programmées réalisées par le CNRS (UMR 5140) de manière à continuer l'étude historique de Lattara. Ce site est situé dans un environnement privilégié, non loin de l'espace protégé du Méjean, grande mosaïque paysagère entre terre et eau, d'une grande richesse animale et végétale.

Le site archéologique est accessible pendant l'été dans le cadre de visites guidées ou lors de certaines manifestations patrimoniales.



Le groupe des visiteurs.

En exposant les objets découverts lors des fouilles successives menées sur le site archéologique Lattara, le musée Henri Prades retrace l'histoire de l'ancienne cité et met en scène le quotidien de son activité passée, en attestant de l'activité marchande de ce port cosmopolite.

La présentation des collections est une invitation à la découverte du mode de vie des populations du I^{er} millénaire avant notre ère, au cœur d'un vaste réseau d'échanges méditerranéens. Entièrement renouvelé, ponctué de contenus multimédias, et rythmé par des reconstitutions (maquettes, restitution grandeur nature d'un habitat gaulois...) qui donnent une idée de ce que fut la cité antique, le parcours de visite s'appuie sur une muséographie qui valorise au mieux les biens archéologiques exposés et livre un passionnant récit sur Lattara.

En plus de la présentation tout au long de l'année des collections permanentes, la programmation du musée archéologique est composée d'expositions temporaires, de conférences, de manifestations tournées vers l'archéologie et le patrimoine et d'animations culturelles.

Le musée Henri Prades déploie également un programme de sensibilisation et d'éducation en direction des publics de manière à transmettre cette connaissance de l'archéologie et du patrimoine au plus grand nombre. Des visites thématiques et des ateliers pédagogiques sont notamment proposés dans ce cadre d'action.

Visite de la conserverie de poissons Azais Polito

Une entreprise qui garantit l'excellence à ses clients depuis 1963.

Les membres de l'ANMONM du Bassin de Thau organisent depuis plus de 10 ans la visite des entreprises et services du secteur, et à chaque fois, l'accueil par le dirigeant permet d'avoir un éclairage stratégique et de haut niveau qui nous enrichit beaucoup.

Dans ce cadre, c'est le 11 juin que la visite de la conserverie de poisson Azais Polito à Sète était organisée sous la conduite de Bernard Bourdon, délégué du secteur géographique.

Cette année, après avoir rencontré la plupart des activités et services du secteur, notre challenge était de trouver une entreprise particulière qui montrerait des convergences de valeurs avec l'ONM.

Nous l'avons trouvé avec la conserverie artisanale de poissons Azais Polito, qui a été créée en 1963, en associant les compétences d'un fabricant de pâtes et d'un mareyeur de poisson sétois. Les 34 participants ont été accueillis chaleureusement par le président Jean Claude Polito lui-même et sa directrice commerciale. Leur présentation a été très personnalisée à l'auditoire et ciblée sur la stratégie permanente d'excellence de l'entreprise, depuis sa création il y a 55 ans.



De G à D: M. Azais Polito, Bernard Bourdon ...

Dans les années 60/70, le poisson ne manquait pas et les habitants découvraient les progrès technologiques qui facilitaient la consommation, sans remise en cause de la qualité des produits. Puis vint la période suivante avec les nouvelles habitudes de fabrication (industrielle...), de distribution (grandes surfaces...) et de consommation (recherche du prix minimum...). Et aujourd'hui, on connaît le retour de l'exigence de la qualité avec le bio et les différents labels....

Une entreprise comme Azais Polito aurait fort bien pu choisir la solution de facilité et changer de dimension en privilégiant la quantité à la qualité.... Mais sûrement qu'aujourd'hui Azais Polito aurait été racheté par un groupe industriel et aurait disparu.

Au contraire, comme nous l'a bien expliqué la directrice commerciale, le cap n'a jamais changé, ce fut toujours plus d'innovation mais seulement pour améliorer encore et toujours la qualité et créer de nouveaux produits « de terroir » pour répondre toujours mieux aux attentes des clients exigeants.

Et avec l'évolution des attentes des clients, le choix s'est avéré gagnant car depuis le début des années 2000, Azais Polito gagne de nombreux labels et est maintenant référencé chez les plus grandes épiceries fines de France, comme Fauchon et Hédiard à Paris, et continue désormais son développement à l'international, avec humilité et fierté du chemin accompli.

Nous recommandons à nos lecteurs de découvrir les produits qui font la renommée de Azais Polito, notamment la soupe de poissons de roche, la brandade aux truffes ou encore les moules et encornets farcis. Nul doute que, comme nous, vous serez séduits par la qualité de ces produits...

Et les 34 participants ont conclu cette sortie par un repas convivial au bord du canal, bien apprécié de tous si l'on en juge par la bonne ambiance qui régnait autour des tables.



Au cours de la visite.

En conclusion, cette sortie aura finalement bien répondu aux attentes car, outre la découverte des produits de l'entreprise, elle nous invite à la réflexion sur les valeurs. Voir cette entreprise familiale, née la même année que l'ONM, ne jamais dévier de l'objectif d'excellence au service des clients, ne peut que nous conforter à porter les valeurs fondamentales de l'ONM, sans succomber aux modes et pensées uniques qui reposent rarement sur des fondations solides et pérennes.



Bernard Bourdon, vice-président, délégué du secteur Sète Bassin de Thau.

Visite des salins d'Aigues-Mortes

Organisée le 13 juin par Philippe Mandon, délégué géographique de Castelnau - Pic Saint-Loup, c'est sur le petit train dédié aux visites du salin d'Aigues-Mortes que le groupe de l'ANMONM, a durant deux heures, déambulé dans les méandres et pistes salinières, sous la conduite experte de M. Gérard Boudet. Ingénieur du CNAM, docteur-ingénieur en mathématiques appliquées, avec une longue carrière au sein du groupe international Salins du Midi, il occupe en 1996, le poste de directeur de la production du sel pour la France et l'Espagne puis également en Tunisie.



M. Gérard Boudet, lors de la visite.

Après une évocation sur l'origine du sel à Aigues-Mortes, ou mieux encore la naissance du sel de Peccais, nom donné dès le Haut Moyen-Âge sur le sel d'Aigues-Mortes, l'histoire du sel a été contée par Gérard Boudet ancien salinier du groupe des Salins du Midi au fil de découvertes de sites et paysages remarquables et très spécifiques aux marais salants.



Après une évocation sur l'origine du sel à Aigues-Mortes, la photo souvenir.

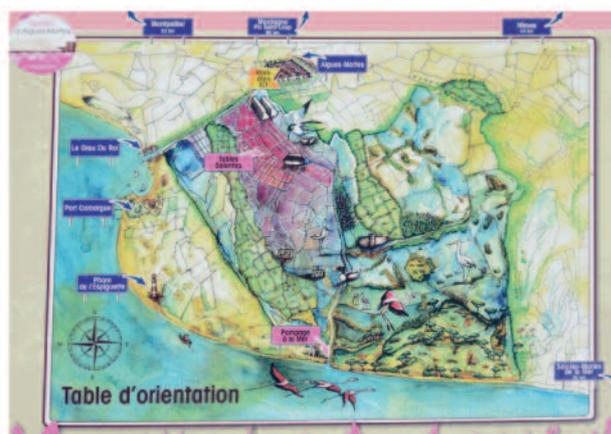
Le premier arrêt de notre petit train nous a stationnés aux pieds de la camelle, conçue pour les visiteurs. Avec bonheur nous avons atteint le sommet à + 12 mètres d'altitude... le toit de la Camargue quoi !, et découvert le paysage exceptionnel des salins mais aussi de la vieille ville d'Aigues-Mortes entourée de ses remparts du XIIIe siècle. Les vignes des domaines de Listel limitent les salins dans la partie ouest.



La camelle.



Du haut de la camelle de 12 mètres, les salins et la vieille ville d'Aigues-Mortes entourée de ses remparts du XIIIe siècle.



Le petit train nous a ensuite amenés sur les cristalliseurs ces grandes surfaces aux limites très géométriques qui couvrent des surfaces allant de 10 à 15 hectares chacune. C'est sur ces surfaces rigoureusement planes que le sel vient se déposer grâce aux soins attentifs des sauniers de Camargue. La couleur rose des eaux saturées a donné lieu à des explications fournies, montrant que le biotope des marais salants est bien présent à Aigues-Mortes. Durant ce périple ont été évoqués les premiers saliniers à l'époque romaine, où Peccius selon la légende aurait construit le salin pour produire le sel destiné à la solde des Légionnaires romains qui occupaient la Gaule (le Salarium, notre salaire d'aujourd'hui...).

Les religieux qui eux aussi ont contribué largement au développement de ce site salinier avec la création au XIIIe siècle du salin de l'Abbaye de Psalmody. Abbaye qui existe encore et dont les vestiges font l'objet de travaux de fouille et de restauration. Ces saliniers ont ainsi collaboré au développement du sel du Midi de la France, comme les autres abbayes du Sel du Languedoc dont on peut citer Maguelone, Saint-Guilhem, etc...

Les salins Royaux, au XVIIe siècle jouèrent un rôle important dans l'économie méridionale. Ces salins de Peccais regroupés dans l'Enclos, étaient gérés de main de maître par les Fermiers Généraux résidant à Montpellier. D'importantes correspondances nous donnent encore aujourd'hui des traits de vie de cette époque du sel.

Puis un arrêt au musée du sel situé dans l'ancienne demeure du Salin dit du Perrier, construit en 1869, où des anciens outils sont exposés. Ils retracent la vie des saliniers au XIXe siècle et au début du XXe.

Quelques achats épars et souvenirs de ce périple sont venus clôturer ce moment de plaisir et de découverte d'un site particulier et très... salinier.

Après un repas pris dans le restaurant « le Divin » à Aigues-Mortes le groupe s'est dirigé vers un aspect très particulier que l'on rencontre peu souvent dans nos périples. C'est la découverte du rôle et des chapelles des Pénitents dans la cité. À Aigues-Mortes deux chapelles nous ont ouvert leurs portes, les Pénitents Gris et les Pénitents Blancs.

Pour les Pénitents Blancs, nous avons été accueillis par le Prieur qui nous a fait découvrir des peintures remarquables de grandes dimensions dues au peintre Auguste Glaize retraçant les épisodes marquants de la Vierge. Dans le chœur en guise de retable, une belle fresque représentant le Saint-Esprit de Pentecôte, de Xavier Sigalon datant du début XIXe.



Chapelle les Pénitents Blancs.

Pour les Pénitents Gris, la très belle chapelle richement dotée d'un retable de Sabatier en stuc gris représente la passion, est nouvellement inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Le Prieur Richard Mouret nous a fait une petite conférence retraçant les grands moments de l'histoire des Pénitents d'Aigues-Mortes et leur rôle aujourd'hui. L'inscription au-dessus de la porte de la Chapelle a interpellé bien des participants. Cette inscription date de 1607, date de la reconstruction de la chapelle après les témoignages difficiles à comprendre aujourd'hui des guerres de religion...

Le groupe sur cette interrogation s'est ensuite éparpillé dans les ruelles de la ville de Saint Louis pour flâner les derniers plaisirs de notre rencontre.

M. Gérard Boudet.

Les pénitents gris d'Aigues-Mortes.

Une confrérie de pénitents est une association, sans but lucratif, relevant cumulativement du droit associatif (loi de 1901) et du droit canon, qui réunit des hommes et des femmes, de religion chrétienne, catholique, dans le but de pratiquer publiquement le culte catholique, en portant une tenue spécifique, et de pratiquer, également, mais cette fois dans la discrétion, des actes de charité.

Les Hébreux connaissaient déjà la notion de pénitence qui figure dans l'Ancien Testament.

Le sacrement de pénitence, qui célèbre la conversion et la réconciliation du pécheur avec le Dieu des chrétiens a été organisé par l'Église dès le IIIe siècle de notre ère.

Mais c'est au XIIe qu'apparaît le concept de « pénitence » dans le sens de « don de soi à l'autre », ce qui est totalement différent de l'esprit de mortification et de rachat des fautes. Cette voie nouvelle s'ouvre aux laïcs dès 1175, avec le pape Alexandre III.

Parti de Rome, le système va se développer sur tout le nord du bassin méditerranéen. Il s'agit d'un système d'initiative locale, non pyramidal et non fédéré. Les confréries sont autonomes, bénéficiant de nombreux dons et legs, et indépendantes de l'Église en ayant une chapelle qui leur appartient.

Les membres des confréries sont longtemps exclusivement des hommes, lesquels revêtent, pour les manifestations religieuses ou de charité, une robe, très simple, sans forme ni ornement, destinée à dissimuler les différences sociales des vêtements civils. Les pénitents portent également une cagoule qui manifeste un souci de modestie individuelle et un désir d'anonymat. La couleur des robes varie selon les confréries.

Après Vatican II, l'Église reconnaît le rôle et le pouvoir des laïcs et désire s'appuyer plus fortement sur eux. Les confréries deviennent alors des conservatoires naturels de la foi, de la charité et des cultures régionales ou locales.

Les confréries de langue d'oc sont regroupées au sein d'une Maintenance des Confréries de Pénitents, organisme créé en 1926 par Frédéric Mistral et le cardinal Anatole de Cabrières. Son but est d'établir des liens de coopération et d'entraide entre les différentes confréries de Pénitents de la France et de la Principauté de Monaco.

La chapelle de la confrérie des Pénitents Gris, à Aigues-Mortes, est l'une des plus anciennes chapelles de Camargue et du département du Gard. Elle est la propriété de la confrérie depuis sa fondation, à la fin du X^{IV}e siècle. Cette chapelle avait été construite sur l'emplacement d'un ancien couvent de Moines Cordeliers offert par Louis IX aux habitants d'Aigues Mortes en 1248. Les moines Cordeliers sont les véritables fondateurs de la Confrérie des Pénitents Gris. Placée sous le vocable des « Cinq plaies du Christ » été reconstruite, après les guerres de religion, sur le même emplacement, et consacrée le 6 mars 1611, par Monseigneur de Valernod, évêque de Nîmes. *Didier Alric, compagnon de l'Hérault.*



Chapelle des Pénitents Gris, à Aigues-Mortes.

Agenda second semestre 2019

Samedi 12 octobre : soirée de gala de La Bleue - Pasino de La-Grande-Motte ;

Mercredi 3 décembre : conférence des présidents – 56^e anniversaire de la création de l'ONM – remise des prix nationaux du civisme et engagement citoyen - Paris ;

Samedi 7 décembre : commémoration de la création de l'ordre national du Mérite - remise des diplômes de l'engagement citoyen aux JSP de l'école du Pic Saint-Loup - stèle du général de Gaulle - Montpellier.

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 04 67 44 03 76 - y.marcou@anmonm.com

Rédacteur en chef, réalisation graphique et coordination générale : Yvan Marcou

Rédacteurs délégués : Jacqueline Vigneron-Vanel, Martine Bédès

Crédits photographies : Yvan Marcou - Anne Marcou - Jean-Claude Salvador - Jacques Vanel - Alex Bédès

Relecture : Jacqueline Vigneron-Vanel et Martine Bédès

Imprimerie : RCS Paris 491040549